

LES ARTS

E1

De précieux jouets d'autrefois au Musée Beaulne



Cette jolie poupée, du type de celles qui ont bercé l'enfance de nos aînés, fait partie de la collection exposée au Musée Beaulne de Coaticook.

NAUFRAGE

D11

39 marins portés disparus dans le golfe St-Laurent

NETTOYAGE

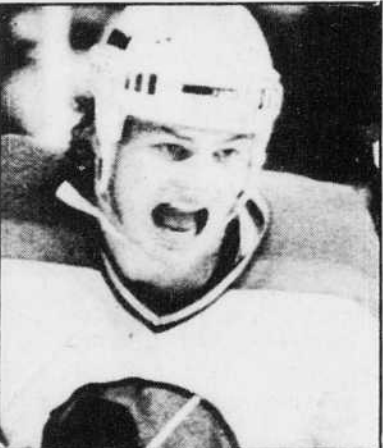
A3

700 mètres cubes de terre contaminée retirés à Deauville

À WINNIPEG

D1

Le Canadien laisse filer une avance de trois buts



Souvent menés par Dale Hawerchuk, les Jets ont fait mal paraître le Canadien, dans un match nul de 6-6.

A LIRE LUNDI

Evadé de Roumanie, Stefan Caranfil revit à Sherbrooke



Stefan Caranfil n'a jamais pu accepter la doctrine communiste de son pays.

MÉTÉO

A2

(343e jour de l'année)

Beau: -20 à -12 C
Lever du soleil: 7h15
Coucher du soleil: 16h04
Demain: nuageux

Grève illégale à l'hôpital Saint-Julien en 84

CSN condamnée à verser 1,1 million aux patients

Thetford Mines (PC)

Il en coûtera 1 137 500 \$ en dommages-intérêts aux différentes instances de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la grève illégale de 33 jours de 708 de leurs membres à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien, de Saint-Ferdinand-d'Hallifax, à l'automne de 1984. Quelque 650 bénéficiaires recevront chacun une compensation de 1750 \$, soit beaucoup moins que les 14 850 \$ qu'ils réclamaient.

C'est la décision que vient de rendre le juge Robert Lesage, de la Cour supérieure, en accueillant favorablement, en partie, le recours collectif exercé par le Curateur public du Québec.

La CSN, la Fédération des affaires sociales et le syndicat local sont condamnés à payer, en parts égales, un total de 910 000 \$. En sus, la FAS et le syndicat devront déboursier conjointement 227 500 \$. Aucun délai de paiement n'est accordé, à moins évidemment que la cause ne soit portée devant la Cour d'appel.

Le juge n'accorde aucun dédommagement exemplaire et punitif en arguant que les bénéficiaires n'ont jamais été menacés dans leur sécurité physique, qu'ils n'ont pas subi de traumatisme psychologique sérieux, que leur vie de groupe n'a jamais été compromise, et que la nature du conflit en était une de relations de travail et n'ont pas une d'exploitation des patients. «D'aucune façon, il n'y a eu atteinte illicite ou intentionnelle à la Charte canadienne des droits et libertés.»

10,5 millions \$ réclamés

Initialement, dans son calcul basé sur un nombre de 703 béné-



Le président de la CSN, Gérald Larose, n'a pas commenté longuement.

ficiaires, le Curateur public réclamait des trois défendeurs 10,5 millions \$.

Le juge établit que 650 bénéficiaires ont subi des préjudices et qu'ils ont droit à des dommages-intérêts. En faisant le décompte, il n'a pas tenu compte des bénéficiaires se trouvant en transition et dans l'unité médico-chirurgicale.

Il accorde 1750 \$ à chacun des patients en suivant un barème qui tient compte de l'évolution du conflit: 350 \$ pour les trois premiers jours, 450 \$ pour les six jours suivants, 650 \$ pour les 13 autres journées qui ont suivi, et 300 \$ pour la période du 3 au 15 novembre 1984.

Le conflit a éclaté quand l'employeur a décidé de remplacer dans les 18 départements, pour le quart du soir, l'un des deux postes de préposés aux bénéficiaires par des infirmières auxiliaires, ce qui lui permettait d'éliminer les cinq postes d'une équipe mobile de 10

membres chargée de fournir des soins infirmiers. Le juge reconnaît que les employés pouvaient être inquiets, mais il note que les moyens utilisés par le syndicat pour faire valoir son opposition étaient nettement disproportionnés. Il fait remarquer que l'employeur n'a pas toujours été «régulier» dans la procédure d'affichage pour combler les postes vacants.

Le juge Lesage avait pris la cause en délibéré le 16 juin 1989 après 29 journées d'audition.

Un dur conflit

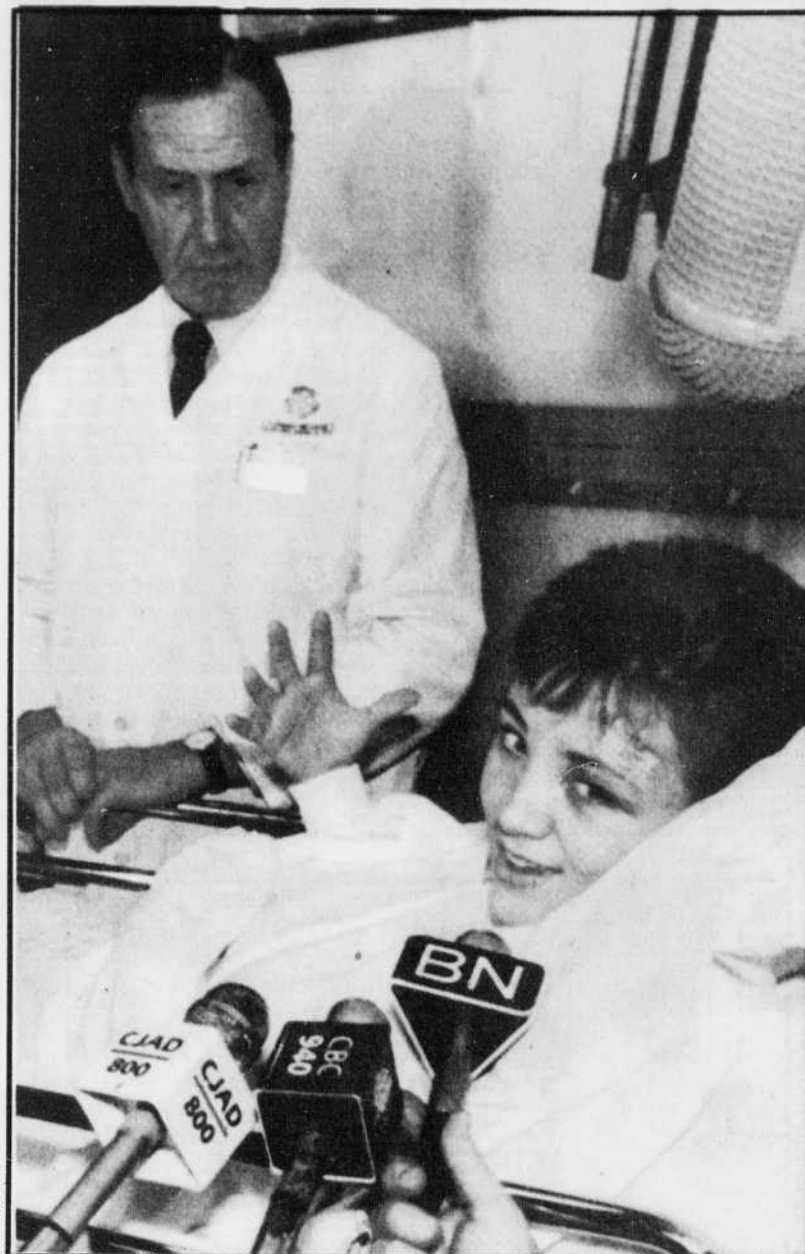
Le conflit de Saint-Ferdinand en fut un dur. Des syndiqués furent condamnés à des peines totalisant 142 jours d'emprisonnement et 104 000 \$ d'amendes pour avoir défié deux injonctions. Les amendes furent payées par la CSN.

Les travailleurs refusèrent de fournir les services essentiels et l'embauche temporaire de 256 personnes avait provoqué de fortes tensions sur les piquets. Un blocus routier avait isolé le village de Saint-Ferdinand pendant une dizaine d'heures.

Le président de la CSN, Gérald Larose, a refusé de dire hier si la centrale en appellera de ce jugement.

Rencontré à l'édifice de la CSN, à Québec, où il préside un Conseil confédéral, M. Larose s'est montré extrêmement prudent. Il a souligné qu'il ne voulait pas commenter ce jugement avant d'en avoir fait une lecture complète.

Il s'est cependant dit heureux de voir que le juge Robert Lesage reconnaît que la grève n'a jamais été faite contre les bénéficiaires. «Le juge nous donne raison sur ce point», dit-il.



«Nous sommes seulement des femmes qui veulent gagner leur vie en génie»

Rescapée du massacre indescriptible commis mercredi à l'École Polytechnique de Montréal, Nathalie Provost, 23 ans, a raconté hier qu'elle a tenté de raisonner le tueur fou. Ce fut peine perdue, il a tiré sur elle et ses collègues de classe. Mais sur son lit d'hôpital, où on l'aperçoit ci-haut, Nathalie est intervenue publiquement afin d'inviter les jeunes femmes à ne pas se laisser décourager par les événements tragiques survenus au milieu de la semaine. Son récit en page B1.

SELON LES GROUPES DE FEMMES

Un questionnement sur la violence s'impose

Lise OUELLETTE

Sherbrooke

Il est grand temps que chacun et chacune se questionne sur la société actuelle, sur la violence qu'elle véhicule... qu'elle tolère. Et pour éviter que le carnage de mercredi se répète, hommes et femmes doivent s'attacher à redéfinir leurs modèles.

Ci-contre: Plusieurs gerbes de fleurs placées dans le hall d'entrée de l'École Polytechnique de Montréal rappellent aux étudiants venus chercher des effets personnels le terrible événement survenu dans la soirée de mercredi.

Voilà l'essentiel des messages très sobres, très pondérés mais très denses, lancés hier après-midi par neuf groupes de femmes de l'Estrie, en réaction au carnage survenu à l'École Polytechnique de Montréal.

Parmi ces groupes pilotés par le Comité 8 mars Estrie, se trouvaient notamment le Comité femmes de l'Université de Sherbrooke et le Collectif de la même institution.

La démarche de prendre publiquement la parole a semblé très ardue aux porte-parole d'hier. Le climat dans la salle du 187 Laurier pouvait se couper au couteau. Les larmes n'étaient pas encore taries, les émotions de toutes sortes bouleversaient encore ces femmes particulièrement actives dans l'amélioration des conditions de vie de leurs congénères.

«Rationnellement, la peur ne devrait plus être présente en nous. Mais pour ma part, et pour la première fois, elle persiste. J'ai peur d'intervenir sur la place publique», a avoué d'entrée de jeu Nicole St-Onge, du Comité 8 mars Estrie.

Quatre déléguées ont alors achevé le fruit de leurs réflexions qui avaient été endossées, au cours de la matinée, par les autres représentantes.

Larmes aux yeux, la voix chevrotante, elles ont pour la plupart réussi à lire leurs écrits (reproduits en page A-12) mais au prix d'un immense effort pour reprendre le contrôle d'elles-mêmes. Derrière elles, une trentaine d'autres représentantes des groupes essayaient de juguler leurs émotions.

A la fin, une question: les femmes de l'Estrie poseront-elles des actions ou organiseront-elles des manifestations, de solidarité ou autre?

«Ca n'a pas été discuté. Notre rencontre et la conférence de presse répondaient à notre besoin d'échanger sur la tragédie. Il est prématuré de penser aux gestes à poser», de répondre Nicole St-Onge.

Sur le campus universitaire toutefois, le Comité femmes a mis sur pied un service d'aide à l'intention des étudiantes et des étudiants. Pour l'utiliser, il suffit de communiquer avec Pascale Choquette, au numéro 567-4328.

Marc Lépine a été un enfant battu

Montréal (PC)

Tout jeune, celui qui est devenu le tueur fou de la Polytechnique se serait fait régulièrement battre par son père et aurait été témoin à plusieurs reprises des sévices que celui-ci infligeait à sa mère, a-t-on appris, hier, en consultant le dossier de cour du divorce de ses parents.

Marc Lépine est né à Montréal sous le nom de Gamil Gharbi le 26 octobre 1964.

Ses parents se sont mariés le 15 octobre 1963, à Beekmantown, comté de Clinton, dans l'État de New York. Ils ont eu deux enfants: Gamil (Marc Lépine) et une fille.

Marc Lépine avait six ou sept ans quand ses parents se sont séparés, et un jugement irrévocable de divorce a été prononcé à leur endroit en juin 1978.

Son père, Rachid Liass Gharbi, aujourd'hui âgé de 57 ans, était dans les années 70 un homme d'affaires qui travaillait pour son compte dans l'immobilier et les valeurs mobilières. Il vit à l'étranger depuis quelques années.

Mme Lépine demeure toujours dans la région de Montréal.

De 1963 à 1968, le couple Gharbi-

Lépine vit surtout à l'étranger: à Porto-Rico et au Costa Rica. Ce n'est qu'en 1969 qu'ils s'établissent à Montréal avec leurs deux enfants.

Gharbi s'absente souvent «pour affaires» et se révèle violent envers sa femme et ses enfants. Si bien qu'elle demande une première fois le divorce en 1970. Elle abandonne finalement ces procédures suite à une «réconciliation».

Un enfer

Dans le témoignage qu'elle a rendu à l'appui de sa demande en divorce, la mère raconte l'enfer qu'elle a vécu avec son mari.

Pendant toutes ses années de vie commune, Gharbi empêchait sa femme de travailler à l'extérieur de la maison et en faisait «sa servante», l'obligeant à travailler pour lui en plus d'avoir à elle seule la responsabilité des enfants.

Entre autres, son mari obligeait Mme Lépine à dactylographier pour lui certains documents. Ne sachant pas très bien dactylographier, il lui arrivait de faire des erreurs, auquel cas Gharbi, qui se tenait en arrière d'elle pour surveiller le travail, lui donnait des coups sur la nuque. Ces séances de «travaux forcés» pouvaient durer jusqu'aux petites heures de la nuit.

Gharbi était un être brutal avec elle et ses enfants, qui n'arrivaient pas à contrôler ses émotions, a-t-elle dit.

Il arrivait régulièrement que Gharbi la frappe et il battait ses enfants jusqu'à ce qu'ils saignent du nez. Il semble qu'il s'en prenait tout particulièrement à Marc. Après leur avoir infligé ces sévices, le père empêchait la mère de consoler ses enfants.

Comme lui-même...

Gharbi a nié devant le juge avoir jamais battu ses enfants. Il prétendait les punir «comme lui-même avait été puni», c'est-à-dire en leur faisant faire le piquet. Quant à sa femme, il disait l'avoir «peut-être bousculée».

Un certain jour de 1970, à la suite d'une dispute avec son mari, Mme Lépine se réfugia au chalet de la famille avec ses deux enfants. Son mari la rejoignit un peu plus tard, en colère, pour la battre violemment devant ses enfants et devant son beau-frère, qui vint à la rescousse de Mme Lépine.

Plus tard, en 1971, Gharbi força sa femme à quitter le domicile con-

jugal avec les enfants, qui ont maintenant une peur bleue de leur père.

Marc, surtout, est la cible de son père qui le bat «très souvent» et le frappe «en pleine figure».

Pendant toutes les années de vie commune, Gharbi est très souvent à l'étranger. Il partait au moins deux fois par année pour des périodes de trois mois pour des «voyages d'affaires» au Mexique, en Suisse, etc.

En 1972, Rachid Gharbi disparaît, ne donne plus signe de vie et cesse tout soutien financier. Mme Lépine réintègre le domicile familial au mois d'août 1972. Mais Gharbi revient deux semaines plus tard et la jette à la porte avec les enfants et tous ses effets personnels. Elle se réfugie avec les enfants chez les voisins.

En 1975, pendant l'instance de divorce, une travailleuse sociale de l'hôpital Sainte-Justine recommande à Mme Lépine de suivre une thérapie familiale avec son fils de 11 ans et sa fille pour «rétablir l'équilibre affectif de la famille». La thérapie durera un an.

Plusieurs autres textes sur la tuerie en pages A12, A13, A14, A15 et B1

École internationale au Mont Notre-Dame

Jean PICHETTE Sherbrooke

L'idée d'école internationale semble très populaire dans la région. Après l'école Le Phare, le Collège Notre-Dame a annoncé, hier, son intention d'orienter son enseignement vers les programmes d'éducation internationale. «Nous ne nous relançons jamais la balle, le public et le privé. Ce n'est pas, pour nous, une chose que nous inventons aujourd'hui. Ce que nous proclamons maintenant, c'est l'aboutissement de nombreuses années d'efforts. Ce n'est pas une génération spontanée», explique Sr Cécile Robichaud, directrice générale du Collège Notre-Dame, en précisant que le projet d'une école internationale pour son institution mijote depuis deux ans, bien avant l'annonce récente faite par l'école Le Phare. Solidement implantée à Sherbrooke depuis 1857, la première école française pour filles dans la région voit son éventuelle adhésion à l'Association des Écoles Internationales (A.E.I.) comme la suite logique de son évolution, à laquelle s'est intégré, il y a quelques années, le programme DOUANCE. La décision de l'A.E.I., quant à sa demande d'adhésion, ne sera connue qu'au printemps prochain, mais le Collège du Mont Notre-Dame entend aller résolument de l'avant pour continuer à développer des projets qui puissent amener ses élèves à mieux adhérer à un esprit d'humanisme international, quelle que soit par ailleurs la réponse de

L'A.E.I.. Dans cette optique, toutes les élèves de l'institution pourront profiter d'un programme enrichi, tant au niveau de l'histoire que de la langue ou de la littérature, qui leur permettra de mieux comprendre l'environnement mondial dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Un appel à l'ouverture

Evoquant le rapprochement actuel entre l'Est et l'Ouest et la prise de conscience des inégalités entre le Nord et le Sud, Denis Bachand, président de la Corporation du Collège Mont Notre-Dame, défend avec passion la décision annoncée hier. «Nous n'avons pas encore aboli tous les murs entre les gens sur la planète. L'heure est donc à l'abolition de tous ces murs, l'heure est à la venue d'un humanisme planétaire.» A l'ère du «village global», M. Bachand mentionne l'importance d'ouvrir les jeunes à la réalité internationale. Et il insiste pour que cette ouverture soit accessible à tous. En ce sens, il juge sursurannés des débats comme ceux portant sur l'école privée et la douance. «Ce sont aussi des murs qui doivent être abolis. Chaque parent devrait pouvoir choisir, avec son enfant, le projet éducatif qui lui convient le mieux. De même, la douance, ce n'est pas seulement pour une élite capable de faire plus, c'est aussi pour tous ceux qui décident de faire un effort particulièrement important pour accéder aux choses auxquelles ils rêvent.»

Procès des propriétaires d'une agence d'adoption

De fausses signatures sur les papiers d'abandon

Jacques LEMOINE Sherbrooke

L'avocate mexicaine Teresa Escobar a affirmé hier que la signature de son nom apparaissant sur 10 certificats d'abandon d'enfants, produits comme pièces à l'enquête préliminaire de Mme Isabelle Cyr, n'était pas la sienne.

Mme Cyr et Sabino Alas Gomez, de l'agence d'adoption Les enfants de l'arc-en-ciel à Sherbrooke, sont inculpés de 113 chefs de fabrication et d'utilisation de faux certificats de naissance et d'adoption de la crèche Difem et du ministère public du Mexique, de tentative d'utilisation de faux auprès d'une instance judiciaire et de fraude à l'égard de 31 couples ou personnes désirant adopter des enfants étrangers.

Me Escobar a indiqué au surplus qu'on n'avait pas utilisé pour ces certificats de papier officiel, de caractères connus de dactylo, de sceau du bureau du procureur et de numéro de référence à une filière interne.

Portant un poncho à l'audience parce qu'elle est arrivée ici en pleine froidure, elle a témoigné toute la journée par l'intermédiaire d'une interprète devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Me Escobar a répondu à l'assignation du procureur Pierre Proulx en tant qu'ancienne directrice générale à l'adoption pour le ministère public du district fédéral et de l'Etat de Mexico.

Elle a dit aussi qu'à première vue quelques certificats de naissance également produits comme pièces à cette enquête n'étaient pas conformes à ceux du registre de l'état civil.

Me Escobar a répondu à une question du défenseur Jean Couture qu'elle est consentante à revenir témoigner au Québec et ce même pendant l'hiver.

L'enquête de Mme Cyr, âgée de 50 ans, a été ajournée au 15 janvier pour céder deux autres journées d'audience.

On se rappellera que l'enquêteur Bernard Couture de la SQ avait produit jeudi différents documents saisis à l'agence d'adoption Les enfants de l'arc-en-ciel, à Sherbrooke, et obtenus de parents désirant adopter des enfants, de tribunaux de la Jeunesse ainsi que du secrétariat pour l'adoption internationale.

Me Escobar a relaté qu'elle s'occupait au bureau du procureur général d'accorder l'autorisation des démarches pour l'adoption, une formalité essentielle dans ce processus.

Elle a d'abord rencontré à la fin de 87, par l'entremise d'une religieuse estimée, Mme Cyr et ses démarches ont abouti plus tard à l'adoption de trois enfants.

La fonctionnaire a préparé par la suite une dizaine d'autres certificats d'abandon pour Alas Gomez et un avocat mexicain.

A l'été 88, elle a manifesté son insatisfaction pour cet avocat, qui devait représenter les parents adoptifs

auprès du tribunal de la famille, et il a été remplacé.

La témoin a reçu en août 88 la visite de M. Clément Lorrain du secrétariat à l'adoption internationale, qui s'était rendu au Mexique à la suite de plaintes de parents trouvant que leur filière traînait en longueur.

Elle a alors constaté que certains documents que M. Lorrain lui avait montrés sont faux et elle en a été surprise.

Sans aller plus loin et ne le désirant pas non plus, Me Escobar a décidé de faire seulement affaire à l'avenir avec le secrétariat québécois.

Elle semblait appréhender que les documents contrefaits qu'elle avait pu puiser causer des tracasseries.

En contre-interrogatoire, la témoin a admis qu'il était possible que quelqu'un ait pu utiliser à son insu ou à celui de d'autres fonctionnaires le sceau du ministère public.

Son témoignage a été intercalé entre celui du policier Couture commencé jeudi et qui se poursuivra à la reprise.

On avait déjà appris que des parents ont signé des conventions avec l'agence arc-en-ciel impliquant des sommes variant de 4,000 à 6,000 \$ dans le but de pouvoir adopter des enfants mexicains.

Le Carrefour de solidarité internationale a retrouvé son dynamisme d'antan

François GOUGEON Sherbrooke

Non seulement les portes ne sont pas fermées mais le Carrefour de solidarité internationale de

Sherbrooke est reparti de plus belle et a retrouvé son dynamisme d'antan.

C'est avec enthousiasme que le message a été communiqué hier par trois dirigeants de l'organisme de coopération avec les pays en développement, soit le président Lin Sweeney, reconduit pour un nouveau mandat, la trésorière Anne-Marie Aduriz et une bénévole de longue date, Yvonne Bergeron. Ils s'exprimaient ainsi au lendemain d'une réunion du conseil d'administration nouvellement formé, dans la foulée de l'assemblée générale tenue la semaine dernière et qui a notamment vu revenir d'anciens permanents, alors que quatre nouveaux organismes ont fait leur entrée.

Livres ouverts

Ouvrant grand les livres pour «montrer qu'on a rien à cacher au niveau des finances», et livrant des chiffres sur le redressement financier intervenu au premier trimestre (un déficit anticipé de 8 000 \$ qui est réduit à 500 \$), ces responsables ont senti le besoin de faire le point à la suite des événements des dernières semaines. Ils faisaient alors référence à la démission fracassante de 17 personnes, impliquées pour la plupart à titre individuel. «C'est sûr que le Carrefour a connu une certaine période trouble, qu'il y a eu du questionnement à l'interne. Mais cette situation était bien antérieure aux démissions qui ont fait tant de bruit. Cela n'était nullement dû à des changements d'orientation, comme on l'a laissé entendre, car le Carrefour n'a jamais dévié de sa vocation première», a noté Mme Bergeron.

Anne-Marie Aduriz rajoute à ce sujet que la dissidence n'a jamais été d'ordre idéologique mais a porté sur des modes de régie interne au niveau du partenariat avec les membres: la direction a voulu revenir au principe de base qui consiste à recruter d'abord des représentants d'organismes plutôt que des membres individuels, dans la remise en état d'un «véritable centre de ressources régionales». «Mais nous n'avons jamais rejeté les membres individuels. Notre tâche était simplement d'opérer l'équilibre entre les deux catégories de membres», précise Lin Sweeney, alors que Mme Aduriz reprend en disant respecter le droit à la dissidence, «en autant évidemment que les dissidents n'escamoteront pas les véritables motifs de leur geste».

Appui de l'ACDI

Fort de l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui recommande le maintien de son support financier, le Carrefour de solidarité internationale peut donc continuer à voler librement. «Une autre partie de la période trouble des derniers mois vient de l'évaluation de la part de l'ACDI. Ce genre d'évaluation est normal et concerne tous les organismes de coopération internationale. Sauf que dans l'intervalle, les crédits se sont attendus et c'est pourquoi nous avons lancé une campagne éclair de souscription. Cela se déroule fort bien car nous avons déjà récolté environ 7 000 \$ d'un objectif de 10 000 \$», signale en outre le président.

Yvonne Bergeron a finalement émis que les groupes voués au développement international peuvent se rassurer. «Les fonds servent pour ce à quoi ils ont été prévus, affirme-t-elle. Et le Carrefour est toujours ouvert aux gens désireux de participer et de soumettre des projets de coopération.»

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour dimanche.

Situation générale: une faible perturbation en provenance de l'ouest affecte l'extrême ouest du Québec. Ailleurs, le temps demeurera beau et froid, mais les vents diminueront sur l'est de la province.

Dimanche, une dépression traversera le Québec d'ouest en est pour donner un peu de neige sur son passage et du temps plus doux.

Estrie-Beauce, Trois-Rivières et Drummondville, Québec: généralement ensoleillé, ennuagement graduel en fin de journée. Max.: -12 à -14, Min.: -18 à -20. Dimanche: nuageux en matinée. Faible neige par la suite.

Laurentides, Montréal: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Max.: près de -10, Min.: -14 à -16. Dimanche: nuageux avec un peu de neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Max.: près de -10, Min.: -14 à -16. Dimanche: nuageux avec un peu de neige.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Neigeux croissant en fin de journée. Max.: -15 à -18, Min.: près de -23. Dimanche: nuageux en matinée. Neige intermittente par la suite.

Abitibi-Témiscamingue: nuageux. Faible neige débutant en milieu-journée. Max.: près de -14, Min.: près de -20. Vents modérés par moments en après-midi. Risque de précipitations: 60 p.c. Dimanche: faible neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement en matinée. Chutes de neige dispersées par la suite. Max.: près de -15, Min.: près de -22. Risque de précipitations: 40 p.c. Dimanche: faible neige.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouki-Matapédia: ensoleillé. Max.: près de -14, Min.: près de -20. Dimanche: ennuagement en matinée. Faible neige débutant en après-midi.

St-Anne-des-monts et Parc-de-la-Gaspésie: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: -10 à -12, Min.: -18 à -20. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Dimanche: ensoleillé en matinée, ennuagement par la suite.

Gaspé et Parc-Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Max.: près de -10, Min.: près de -16. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant un peu de poudrière. Dimanche: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau: ensoleillé. Max.: près de -14, Min.: près de -20. Vents modérés par moments. Dimanche: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite.

Sept-Îles: ensoleillé. Max.: près de -14, Min.: près de -20. Vents modérés. Dimanche: ensoleillé.

Vers le soleil

Acapulco	22	32	Barbade	27	28
Bermudes	20	24	Brownsville	9	23
Daytona Beach	21	25	Honolulu	20	30
Kingston	26	31	La Havane	23	28
Las Vegas	3	18	Los Angeles	14	28
Mexico	9	14	Miami Beach	24	28
Myrtle Beach	8	17	Nassau	22	27
Orlando	20	26	Palm Springs	7	29
Reno	2	13	San Juan	28	30
Tampa	22	27	Trinidad	25	31
West Palm Beach	24	28			

INDEX

Arts et spectacles:	E-1
Bridge:	C-15
Carrières et professions:	B-8
Décès:	D-9
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-6 et D-7
Sciences:	D-6
Secrets mal gardés	B-5
Sports:	D-1
Vivre en 89:	B-6
Voyages:	B-11

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511 218

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jean Vigneault Rédacteur en chef Rock Blodreau Chef éditorialiste-adjoint Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de copie Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ J. Berth St-Amand Directeur marketing	Jean-François Rouleau Directeur des ventes
PRODUCTION Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pénin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Comptable	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Jean-Nil Laplante Directeur au tirage	André Cuestau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Jean-Marc Pénin Gaston Pinard Jean-Charles Poulin
EXPÉDITION Michel Dayon Gérant	BATISSE André Jacques Responsable

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées, 1 an \$130.00, 6 mois \$77.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$20.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$200.00, 6 mois \$125.00, 3 mois \$80.00, 1 mois \$30.00. États-Unis et autres pays, 1 an \$350.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$125.00, 1 mois \$50.00.
"La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

JOSTENS CANADA LTD.
VENTE DE NOËL
ARTICLES DISCONTINUÉS
Jostens Canada vous invite à sa super vente de Noël, samedi le 9 décembre de 9h00 à 16h00
Lors de cet événement, nous mettrons en vente, à des prix plus qu'intéressants, tous les articles neufs mais discontinués de notre collection. Tous les articles disponibles vous seront présentés dans le hall d'entrée de l'édifice.
Cette invitation s'adresse à tous les employés de Jostens, leurs parents et amis et à la population en général.
Venez en grand nombre! Qui sait, vous y dénicheriez peut-être le parfait cadeau de Noël!
JOSTENS CANADA
Anciennement Balfirm
3850 King ouest, Sherbrooke
Pour informations, communiquez avec: Marie-Josée Valois (819) 566-1166 8506

Pour un cadeau qui dure... une année!
Quoi de plus agréable que d'offrir un cadeau à un ami en sachant qu'il sera apprécié à chaque jour de l'année.
C'est ce qui se produit lorsque vous offrez un abonnement-cadeau à La Tribune. À chaque jour, il prend un nouveau visage reflétant l'actualité politique, économique, culturelle et sociale du monde entier et de la région.
Abonner quelqu'un à La Tribune, le journal qui vous suffit, c'est répondre à tous ses besoins d'information.
TARIFS D'ABONNEMENT: (par camelot)
3 mois **41\$** 6 mois **80\$50** 1 an **160\$**
Services des abonnements: **564-5466**

loto-québec
Résultats
Provincial Tirage du 89-12-08
NUMÉROS: 3244628, 244628, 44628, 4628, 628, 28
LOTS: 1 000 000 \$, 10 000 \$, 1 000 \$, 100 \$, 25 \$, 10 \$
Quotidien Semaine du 89-12-02
3 4
SAMEDI: 902 7713
LUNDI: 523 7245
MARDI: 801 0821
MERCREDI: 311 9723
JEUDI: 527 4806
VENDREDI: 858 8859

laMini Tirage du 89-12-08
NUMÉROS: 661536, 61536, 1536, 536, 36
LOTS: 50 000 \$, 5 000 \$, 250 \$, 25 \$, 5 \$
66153: 1 000 \$
6615: 100 \$
661: 10 \$
Banco Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage
Tirage du 89-12-08 Prochain tirage: 89-12-11
2 4 10 11 21
26 28 30 33 34
38 42 45 48 49
50 51 55 60 64
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec
Résultats
laMini Tirage du 89-12-08
20 Voyages à Disney World *
(numéros non décomposables)
Numéros Lots
661536 50 000 \$
61536 5 000 \$
1536 250 \$
536 25 \$
36 5 \$
66153 1 000 \$
6615 100 \$
661 10 \$
741A330 402C897
107A618 441B571 554C129
133A015 570B351 728C708
570A557 598B981 326E585
598A496 686B359 425E105
614A476 112C604 453E520
737A882 380C786 620E100
* Chaque voyage est échangeable contre un lot de 5 000 \$

100 lots bonis de 250 \$ chacun (nos non décomposables)
122A763 666A014 563B504 555C225 366D628 264E550
128A590 677A759 611B788 593C793 373D909 285E458
174A209 693A736 681B710 647C160 410D489 293E189
182A186 712A818 688B687 695C084 413D878 360E667
221A824 714A970 713B378 751C402 464D899 385E038
233A148 754A196 784B479 754C754 492D679 435E998
247A218 117B916 152C611 755C527 529D632 460E096
323A928 133B162 213C216 768C923 599D844 470E847
365A209 151B454 257C803 125D899 612D358 474E662
458A420 265B730 307C169 127D216 669D994 475E841
469A301 267B892 317C419 191D887 713D044 561E196
517A793 291B048 348C212 192D802 736D031 589E498
520A092 305B852 364C565 213D007 126E453 605E313
521A510 323B123 385C756 216D814 131E716 669E360
608A603 335B581 406C197 252D007 136E751 676E479
620A961 370B493 454C156 262D888 174E139 768E675
655A515 557B689 469C494 363D575
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.
120 autres lots bonis le vendredi 15 décembre

À St-Élie d'Orford

700 mètres cubes de terre contaminée retirés du site d'entreposage



Le site d'entreposage d'Hydro-Québec à St-Élie d'Orford.

Jean PICHETTE Sherbrooke

Plus de 700 mètres cubes de terre contaminée principalement par des créosotes et des hydrocarbures ont été retirés du site d'entreposage utilisé depuis quelques années par Hydro-Québec, en bordure du rang 8, près du boulevard Bourque, à Deauville, mais il faudra probablement attendre deux ou trois mois avant que les condensateurs et transformateurs reposant sur le site ne soient relocalisés.

Amorcée mardi dernier par Hydro-Québec, l'opération de décontamination du sol, qui se fait sous la surveillance du ministère de l'environnement du Québec (MENVQ), a permis d'excaver toute la terre jusqu'à présent jugée contaminée. Sur le site d'une superficie de 228 000 pieds carrés, une couche d'environ 20 cm de terre a ainsi été prélevée, aux endroits où étaient notamment en service les poteaux et les transformateurs.

Conformément à la politique du MENVQ sur la réhabilitation des terrains contaminés, la terre retirée du site a été dirigée vers des sites d'enfouissements jugés conformes aux normes du MENVQ. Quelque 270 mètres cubes de terre contenant plus de cinq parties par million (p.p.m.) d'hydrocarbures (huiles et graisses) ont donc été expédiées dans un site d'enfouissement à sécurité maximale, à Sarnia, en Ontario. Dans ce site, appartenant à la compagnie Tricil, de Sainte-Catherine, près de Châteauguay, la terre est enfermée dans des cellules d'argile, ce qui empêche la contamination du sol.

Le reste du sol contaminé, soit environ 475 mètres cubes de terre, a pour sa part été acheminé au site d'enfouissement sanitaire Bestan Inc., sur la route 141, à Magog. Rappelons que l'Estric compte 17 lieux d'élimination des déchets solides.

Pas de BPC

Selon Richard Nault, conseiller en communication pour la région du Richelieu à Hydro-Québec, la terre évacuée ne contenait pas de quantité importante de BPC. «La terre est surtout contaminée aux hydrocarbures et aux créosotes, dont le pantachlorophénol, qui sert à protéger les poteaux. On ne retrouve que des traces de BPC, à un p.p.m. ou moins, avec quelques endroits où le taux atteint trois p.p.m.. Ce n'est que lorsque le taux dépasse 10 p.p.m. que la terre doit être mise dans des barils.»

Dex prélèvements effectués lors des travaux d'excavation permettront de déterminer si d'autres matières toxiques se trouvent encore en quantités importantes sur le site. Si ces analyses s'avèrent négatives, le site privé, loué par Hydro-Québec, pourra être renfloué de gravier lundi ou mardi. Mais les équipements remis sur le terrain ne seront dirigés vers le nouveau centre administratif de la société d'Etat, dans le parc industriel de Sherbrooke, qu'en février ou mars prochain, contrairement à ce qu'avait par erreur affirmé M. Nault, plus tôt cette semaine. Le conflit régnant actuellement à Hydro-Québec serait à l'origine d'un tel délai.

Si cette opération de décontamination du sol constitue la plus importante du genre dans le sud du Québec, elle a maintes fois été effectuée. Cette année, dans la seule région du Richelieu, comprenant les Cantons de l'Est et la Montérégie, Hydro-Québec a ainsi procédé à la décontamination d'une cinquantaine de sites pollués. Dans les Cantons de l'Est, 14 opérations du même genre ont eu lieu, notamment à Stukely, Stanstead, Fitch Bay, Lennoxville, et à l'ancien centre de services d'Hydro-Québec, sur le boulevard Bourque, à Rock Forest. Dans ce dernier cas, près de 300 mètres cubes de terre avaient été déplacés.

Il faudrait plus d'un million \$ pour corriger la situation

L'Université s'efforce d'abolir les barrières architecturales

Gilles FISETTE Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke n'est pas insensible à la situation vécue quotidiennement par M. Alain Gravel, un étudiant quadruplé. Elle mène présentement plusieurs actions en parallèle afin d'abolir les nombreuses barrières architecturales qui se dressent sur le campus devant les personnes handicapées physiques.

Telle est la mise au point livrée, hier matin, par le vice-recteur à l'administration, M. Pierre Reid. Il réagissait aux propos de M. Gravel publiés dans l'édition d'hier. Cet étudiant faisait part de la situation frustrante qu'il doit vivre à tous les jours. La veille, le seul accès pour lui à la faculté des Lettres et sciences humaines, un ascenseur de la faculté d'Éducation, était hors d'usage.

Le vice-recteur dit sympathiser énormément avec M. Gravel. «J'ai beaucoup de sympathie. Mais je dois admettre que je ne peux pas comprendre réellement ce que doit vivre M. Gravel, n'étant pas handicapé moi-même... Aussi, dans le but de mieux le comprendre et de lui faire part de notre position, j'ai demandé à la doyenne de la faculté, Mme Ma-



Pierre Reid

rie Malavoy, d'organiser une rencontre avec M. Gravel».

Cette rencontre pourrait se tenir dès le début de la semaine prochaine. Le vice-recteur se déplacera à l'endroit le plus accessible pour M. Gravel.

Fonds

Par ailleurs, M. Reid a livré les détails des actions de l'université dans ce dossier d'accès aux personnes handicapées.

À la suite du rapport d'un comité mis sur pied afin de relever toutes les barrières architecturales du campus, des priorités ont été établies. Et des sommes ont été engagées dans le présent budget.

L'université, reconnaît M. Reid, n'a pu amasser davantage qu'une centaine de milliers de dollars alors qu'il en faudrait plus d'un million.

Une partie de cette centaine de milliers de dollars a déjà été dépensée. Une somme de 30 000 \$ avait été réservée pour la construction d'une rampe d'accès à la faculté des Lettres et sciences humaines.

Or, selon M. Reid, l'hiver hâtif est venu déjouer les plans de l'université. Elle devra désormais attendre le dégel avant de réaliser ces travaux.

L'université, ajoute-t-il, ne peut assumer seule l'ensemble des travaux. Le campus a été construit à flanc de montagne. Cette réalité géographique vient multiplier les barrières architecturales que dressent déjà des bâtiments construits à une époque où on n'aménageait pas des accès pour les personnes handicapées.

Aussi, explique M. Reid, l'université s'est tournée vers le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement du Québec. Elle a demandé un fonds spécial. Elle estime qu'un rapport déjà publié par le

ministère et dans lequel on reconnaît justement les particularités du campus sherbrookoise, pourrait aider sa cause.

Selon M. Reid, on pourrait croire qu'une réponse du gouvernement pourrait être livrée avant la confection du nouveau budget, au milieu de l'été 1990. Les travaux, entre autres, pour l'aménagement d'un ascenseur dans la faculté des Lettres et sciences humaines, pourraient alors être immédiatement entrepris.

Il souligne que l'université ne peut pas être blâmée d'avoir accordé des priorités à d'autres dossiers. A titre d'exemple, il cite la rénovation du Pavillon central en affirmant que cela a été possible justement grâce à l'octroi d'un fonds spécial de la même nature que celui demandé afin d'abattre les barrières architecturales partout sur le campus.

De même, ajoute-t-il, les surplus budgétaires ne peuvent être affectés à ce dossier spécifique.

L'université, affirme-t-il, a regroupé tous les fonds de tiroir qu'elle pouvait dénicher afin d'entreprendre déjà des travaux pour améliorer l'accès à son campus.

Pour le reste, «avec le gouvernement, ça peut aller très vite. Avec eux, on ne sait jamais», a-t-il conclu.

Agrandissement du chalet du mont Bellevue

Les travaux complétés le 15 décembre

Sherbrooke (DD)

Les travaux d'agrandissement du chalet du mont Bellevue seront complétés pour le 15 décembre, juste à temps pour accueillir les amateurs de ski, qui pourront dévaler les pentes à compter du dimanche 17 décembre.

Le projet de quelque 350 000 \$, qui a débuté à la mi-septembre, a permis de doubler la surface de plancher du chalet, de façon à répondre à un accroissement important de la clientèle.

Outre l'agrandissement de l'édifice, sur ses deux étages, d'importants travaux de rénovation ont été effectués, pour aménager une grande salle au premier étage, une billetterie, des casiers pour l'équipement des skieurs et de nouvelles toilettes.

Le gestionnaire du projet, Normand Gauthier, a indiqué que la pose du revêtement extérieur de l'édifice devait débuter incessamment, tandis que la finition intérieure est en voie d'être terminée.

Certains travaux de peinture extérieure seront toutefois exécutés au printemps, notamment pour ce qui est des garde-fous et des portes métalliques.

Selon le président du comité de développement du mont Bellevue, le conseiller Jean Perrault, l'agrandissement et la rénovation des installations constituent des améliorations importantes, sans compter un investissement de 100 000 \$ pour le remonte-pente de type téléski, vieux d'une trentaine d'années.

Avec un début d'hiver pour le

moins hâtif cette année, les responsables de la station de ski du mont Bellevue souhaitent connaître une bonne saison.

L'an dernier, les pentes du mont Bellevue avaient connu un achalandage appréciable, mais la saison n'avait duré que 62 jours, comparativement à 82 l'année précédente.

Les pentes seront accessibles de 9h à 16h le dimanche, de 9h à 16h et de 19h à 22h le samedi et les jours de congé scolaire, et de 9h à 22h les jours de semaine où il n'y a pas de congé scolaire.

En cour pour un jeu de lumières intermittentes

Sherbrooke (DD)

Un commerçant de la rue Des Érables, dans le quartier nord de Sherbrooke, doit comparaître le 18 décembre en cour municipale pour utilisation d'un jeu de lumières intermittentes à l'intérieur de la vitrine de sa fruiterie.

M. Jean Quintal, qui exploite trois commerces de fruits et légumes, a reçu au cours de l'été la visite d'un inspecteur municipal qui l'a avisé que la présence de ce type d'éclairage contrevient au règlement numéro 3300 sur le zonage.

M. Quintal a indiqué à La Tribune qu'il avait continué à se servir de ce système d'éclairage intérieur pour annoncer ses produits dans son commerce de la rue Des Érables et qu'il ne comprend pas pourquoi celui-ci est interdit.

«Je ne sais pas pourquoi on est pas en loi, c'est à l'intérieur du commerce», fait-il valoir.

M. Quintal soutient d'autre part que plusieurs commerçants utilisent ce type d'éclairage et ne sont pas conformes au règlement municipal.

«Si on regarde comme ça, tous les gens qui ont des sapins de Noël avec des lumières clignotantes, ça fait bien du monde qui ne sont pas en loi. Les stations services non plus ne sont pas en loi», estime-t-il.

À la division permis et inspection, M. Jean-Guy Gagnon a expliqué que le règlement de zonage numéro 3300 interdit l'éclairage intermittent pour des raisons d'esthétique et que les fautifs s'exposent à des amendes variant de 50 \$ à 300 \$.

«On demande que l'éclairage soit fixe», précise M. Gagnon.

Celui-ci a d'autre part indiqué que plusieurs commerçants utilisant ce type d'éclairage à l'intérieur ont été avisés et l'ont enlevé.

M. Gagnon signale qu'il faut faire la distinction entre des éclairages décoratifs pour la période des Fêtes et des systèmes intermittents utilisés en vitrine.

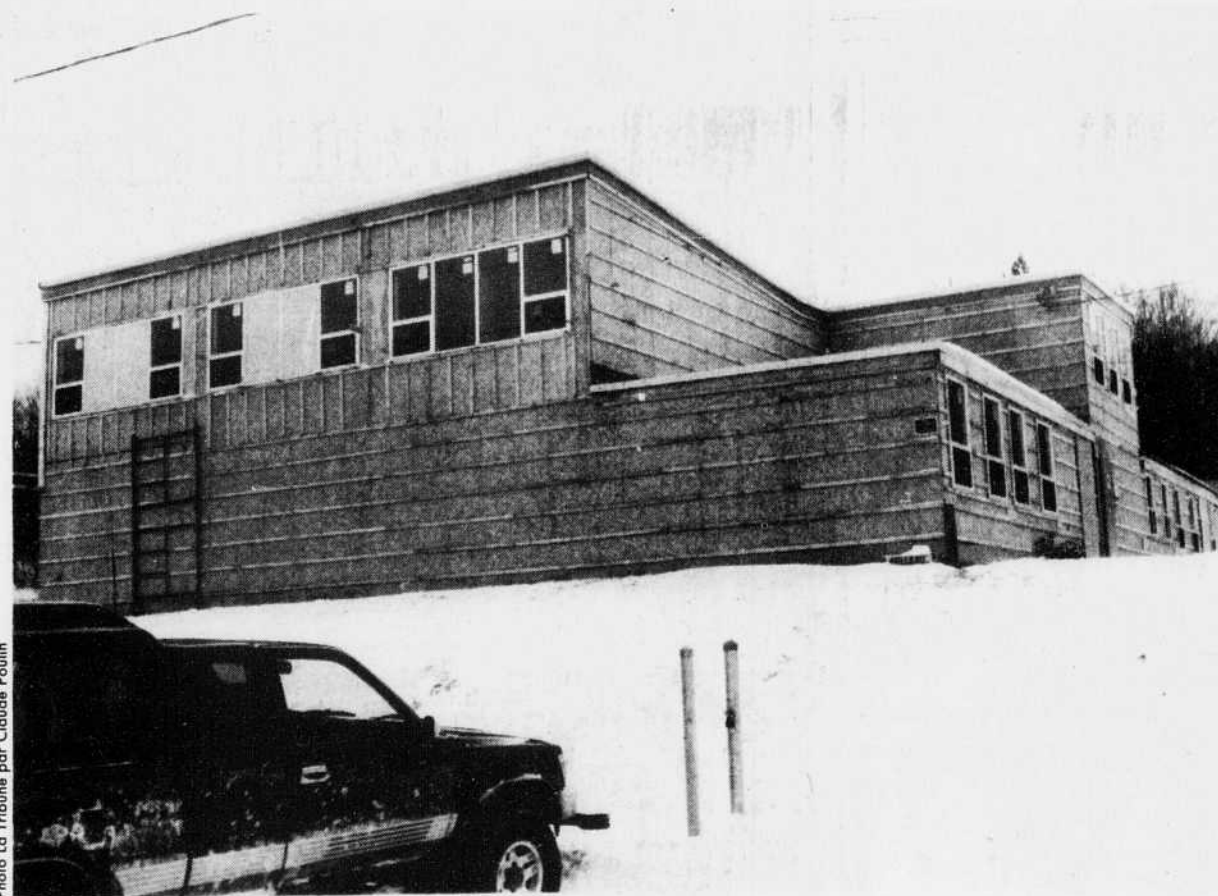
«Les lumières de Noël, on n'a pas de règlement pour ça et on n'a pas l'intention d'enlever les décorations de Noël», dit-il.

Pour sa part, le Front commun des commerçants de Sherbrooke entend rencontrer la Ville de Sherbrooke pour tenter de faire modifier le règlement de façon à accommoder les commerçants.

Le président de l'organisme, André Hamel, qualifie la réglementation actuelle de «ridicule» et estime que la Ville devrait permettre aux petits commerçants d'utiliser ce type de lumières sans être pénalisés.

«Les petits commerçants n'ont pas les moyens de se payer de pleines pages de publicité dans La Tribune, il faut qu'ils puissent attirer l'attention des consommateurs», croit M. Hamel.

«On veut que la Ville repense son règlement pour que les nouveaux commerçants puissent s'afficher et utiliser ces lumières à certaines périodes de l'année. Les marchands sont même prêts à payer un permis spécial durant les périodes où ils utiliseraient ces éclairages», dit-il, ajoutant qu'il est possible d'y avoir recours sans en abuser.



Les travaux d'agrandissement et de rénovation du chalet de ski du mont Bellevue, réalisés au coût de 350 000 \$, doivent être terminés pour le 15 décembre, juste à temps pour le début de la saison.

NOMINATION



Tous les membres de Caisse-Bec Inc. sont heureux de vous annoncer que M. Bernard Letelier vient de se joindre à leur équipe dynamique.

Avantageusement connu dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, Bernard a acquis une bonne expérience dans la gestion et la gestion commerciale. Il poursuit également des études à temps partiel pour l'obtention d'un certificat en administration de l'Université de Sherbrooke.

De par sa spécialité et ses connaissances, il occupera le poste de conseiller et son rôle s'harmonise à notre spécialité: bien renseigner et servir notre vaste clientèle commerciale.

Depuis 1981, Caisse-Bec Inc. a conquis les outils essentiels à une saine gestion pour tout détaillant. L'utilisation d'un lien informatique avec les caisses enregistrees vous permet alors de voir et de comprendre vraiment l'impact de vos décisions dans votre commerce.

8220

Artis Carrefour de l'Estric Sherbrooke Tél.: 564-6998

Noël, ce n'est plus seulement un jeu d'enfant!

Chez ARTIS, nous avons une gamme impressionnante de produits de couleur et d'artisanat.

Le tout dans une mallette prête à emporter.

Faites-vous plaisir... Suivez l'Arc-en-Ciel!

FONTAINE DÉSY & ASSOCIÉS

ME
JEAN-CHARLES BOILY



Les associés de FONTAINE & DÉSY sont heureux de vous annoncer que ME JEAN-CHARLES BOILY s'est joint à leur étude.

ME BOILY a été diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke en 1987. Il a poursuivi ses études en Angleterre au London School of Economics où il a obtenu en 1989 une maîtrise en droit commercial et transactions internationales. De retour au pays, il a récemment été admis au Barreau du Québec.

ME BOILY exercera sa pratique principalement en droit commercial et en droit civil.

Me Gilles Fontaine, Me Alain Désy, Me Louis Panneton, Me Daniel Hébert, Me Marc Létourneau, Me Michel Joncas, Me Bernard Gingués, Me Françoise Lagassé-Boily, Me Richard McLernon, Me Danielle Houle, Me Pierre Ménard et Me Denise Bisson offrent également leurs services en droit de la famille, du travail, responsabilité civile, faillite, droit immobilier, droit corporatif, administratif, municipal et en expropriation.

Fontaine Désy & Ass.

32, Wellington nord, Bureau 301, Sherbrooke

TEL.: 564-1222

8448

Régions

Protection contre les incendies: le Canton de Magog ne veut pas déboursier plus de 60 000 \$

Canton de Magog

«Nous offrons 60 000 \$ pour la première année et nous n'avons pas l'intention d'offrir plus. Nous croyons notre offre raisonnable», a déclaré hier le maire de Canton de Magog, M. Rosaire Fillion, en faisant le point sur les pourparlers que cette municipalité mène présentement avec la Ville de Magog en vue de la conclusion d'une entente relative à la protection contre les incendies.

Il a souligné que, compte tenu de l'importance du dossier et des som-

mes en jeu, les négociations progressent à une allure normale et il a affirmé avoir bon espoir que Magog, qui demande 80 000 \$ pour assurer la protection contre les incendies sur tout le territoire de la municipalité de Canton de Magog, réduira ses exigences pendant la première année de l'entente et acceptera l'offre.

Ce sont, selon l'endroit où un incendie se déclare, les sapeurs de Magog, de Deauville ou de Canton de Stanstead qui interviennent car la municipalité de Canton de Magog n'en possède pas de service de protection contre le feu.



Le maire Rosaire Fillion

Une patinoire sur le lac Mégantic

Christian VANASSE Lac Mégantic

Cet hiver, les résidents de Lac-Mégantic pourront profiter d'une patinoire sur leur lac, une première, semble-t-il, qui devrait combler un besoin puisque les heures de patinage sont sensiblement réduites cette saison à l'aréna.

Robert Desforges, propriétaire du restaurant «La terrasse du port» qui donne directement sur le lac, a pris en charge le projet. La patinoire sera aménagée dans la marina de l'endroit. Avec le concours de la Ville de Lac-Mégantic, il compte offrir une patinoire entièrement gratuite. La Ville fournira le déneigeur et certains autres

moyens nécessaires à la réalisation du projet. L'éclairage des lieux est prévu.

Selon son concepteur, cette patinoire permettra d'offrir un divertissement abordable en plus de promouvoir la marina toute l'année. L'endroit se révèle très sécuritaire et partiellement à l'abri des vents, les quais ceinturant le site. «Tout sera mis en oeuvre afin que les gens puissent se détendre sagement. Il est sûr aussi que seul le patinage libre sera pratiqué ici. L'endroit doit être utilisé au maximum par les gens qui veulent un loisir paisible et non des matchs de hockey», a déclaré M. Desforges qui est aussi le capitaine du bateau

croisière Cap II durant la saison estivale.

«Ca permettra aussi de démontrer aux gens que la marina peut être utilisée en toute saison et pas seulement l'été», a ajouté le capitaine qui réserve bien des projets encore aux plaisanciers et usagers de l'endroit. La sécurité de l'installation et la solidité de la glace ne sont pas à craindre car la profondeur de l'eau n'atteint en moyenne qu'un mètre. Le tout devrait être en opération dès le mois de janvier prochain.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Etes-vous en faveur d'une réglementation plus sévère de la vente des armes à feu?



Julie Ouellette



Wanda Ticehurst



Félix Rivard

Julie Ouellette, de Sherbrooke: «On devrait vendre des armes à feu rien qu'aux chasseurs, pas à n'importe qui. On ne devrait pas non plus en laisser à la portée de n'importe qui: une arme à feu, ce n'est pas un jouet.»

Wanda Ticehurst, de Magog: «Je ne crois pas que ça changerait quoi que ce soit, que ça empêcherait des désaxés de commettre des actes de violence. Lorsque quelqu'un décide d'en commettre un, on a beau tout faire, il finit par trouver le moyen de le commettre.»

Félix Rivard, de Magog: «La vente des armes à feu devrait être réglementée de façon plus sévère depuis longtemps. Si je dis cela, ce n'est pas à cause de ce qui s'est produit à Montréal. C'est tout simplement parce que je constate qu'on n'a pas le droit de porter un poignard sur soi mais qu'on peut se procurer une carabine semi-automatique facilement et le plus légalement du monde sans fournir de garanties.»

Jean-Claude Deland, de Ste-Catherine-de-Hatley: «Il faudrait que cela soit plus sévère. C'est trop facile d'acheter une arme à feu. On n'est même pas obligé de dire ce qu'on en fera.»

Priscille L'Heureux, d'East Angus: «Il faudrait que la réglementation soit plus sévère. Je dis peut-être cela parce que j'ai horreur et peur des armes à feu mais je crois que, pour avoir une arme en sa possession, il faudrait avoir un permis, quelque chose comme un permis de port d'arme, qui ne serait pas délivré à n'importe qui.»

Serge Pratte, de Deauville: «C'est plus difficile d'acheter une arme à feu au Québec que partout ailleurs au Canada mais ça ne l'est pas encore assez. Il ne faudrait surtout pas laisser courir les désaxés en toute liberté. Il faudrait les interner ou, à tout le moins, les garder sous surveillance.»



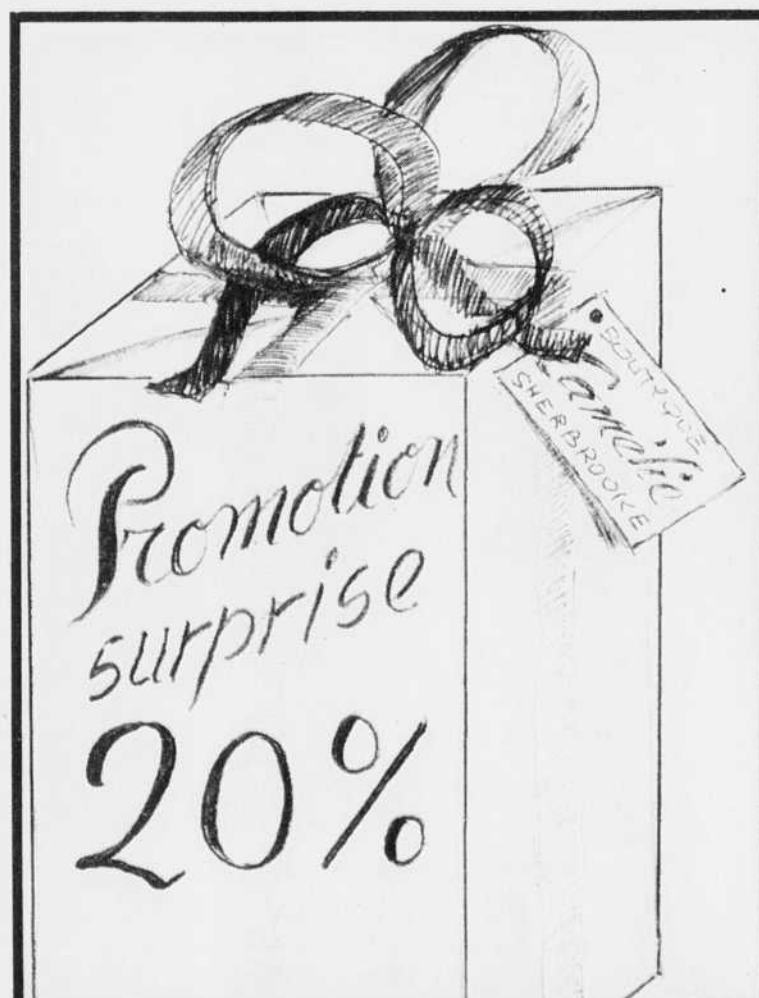
Jean-Claude Deland



Priscille L'Heureux



Serge Pratte



Pour la femme élégante en toute circonstance!

BOUTIQUE

Camélie

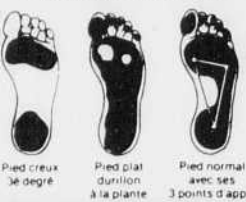
2243, King O. inc.

Les Mode féminine - Importations
promenades King 563-5066

L'ORTHÉSISTE DU PIED

vos pieds
votre santé.

TROIS EMPREINTES FRÉQUENTES



Examen gratuit du pied.

Plus de 50% de la population souffre de maux de pieds sous une forme ou sous une autre.

Un déséquilibre peut engendrer des maux de jambes, maux de dos, etc.

Sur rendez-vous. Venez rencontrer nos spécialistes pour une évaluation et une prise d'empreinte gratuites de vos pieds sur nos appareils de précision.

Service orthopédique de Sherbrooke

FERNAND GROLEAU

600 King est, Sherbrooke, J1G 1B8 566-5551

NOËL

AUX
PROMENADES

CRAIG

UN TOUT NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL À

Promoteur
JEAN-GUY PRÉVOST

(819) 875-3988

Encore
quelques locaux
disponibles.

COOKSHIRE



Pour Noël...

Un fer à friser

Rég. 7.99

Spéc.

3⁹⁹

25%

de réduction sur tous les
ARTICLES CADEAUX
ET LES JOUETS
EN MAGASIN

(Rabais accordé sur les prix réguliers)

PAPETERIE et VARIÉTÉ
ATELIER DU TROPHEE

842 rue Craig nord

875-3285

SOYEZ PRÊT POUR
VOTRE SAISON
DE PÊCHE
SUR LA GLACE.

PERCEUSE À GAZ
«JISSY 8" po.

Rég. 469.99

Spéc.

\$399⁹⁹

PROPAC

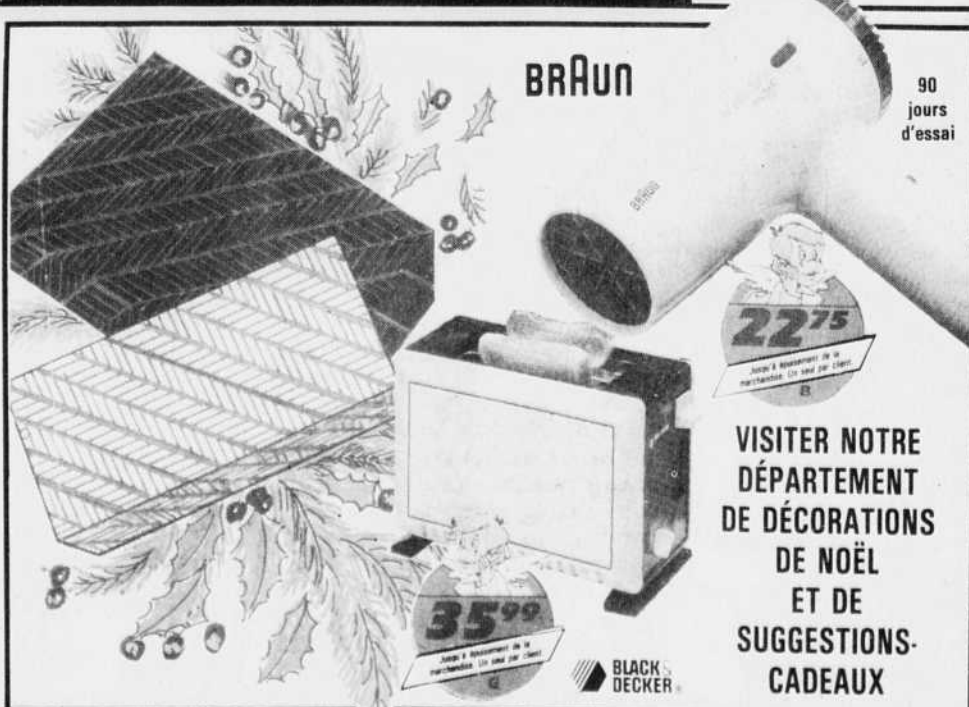
848 Craig nord
Cookshire, QC, J1M 1M0 875-3931



**RABAIS
DE NOËL**
unitotal



LE SUPER MARCHÉ
DE LA QUINCAILLERIE:
BOIS DE CONSTRUCTION,
LOCATION D'OUTILS,
SERVICE D'ORDONNATEUR
DE PEINTURE SICO,
PLOMBERIE, ELECTRICITE.



VISITER NOTRE
DÉPARTEMENT
DE DÉCORATIONS
DE NOËL
ET DE
SUGGESTIONS-
CADEAUX

CENTRE DE RÉNOVATION COOKSHIRE INC.

840, Craig Nord COOKSHIRE (QUÉBEC)

NOUVEAUX LOCAUX: PROMENADES CRAIG

TÉL.: 875-3333

Régions

Pour accélérer la libération du camionneur Bilodeau

Le conseil de Coaticook fait parvenir un télégramme au ministère de la Justice

Christian CARON

Coaticook

Afin d'inciter le gouvernement canadien à intervenir pour obtenir la libération du camionneur Richard Bilodeau, incarcéré dans un pénitencier d'une petite municipalité de New Hampshire, le conseil de ville de Coaticook, a fait parvenir un télégramme au ministère canadien de la Justice.

«C'est une première démarche pour l'instant. Lundi, lors de notre réunion mensuelle, nous verrons ensemble ce qu'il est possible de faire pour venir en aide à ce Coaticookois», de faire savoir le maire de Coaticook André Langevin. «Ca n'a pas de bon sens de retenir un père de famille entre les barreaux pour un accident de la route. Surtout un bon citoyen comme lui», d'ajouter le premier magistrat.

Non seulement le Conseil de ville a-t-il acheminé un télégramme au ministère canadien de la Justice mais il en a également envoyé un autre au gouverneur du New Hampshire pour qu'il reconsidère sa décision concernant le cautionnement exigé.

Comme la plupart des citoyens de la région de Coaticook, le maire Langevin trouve cette situation regrettable et croit que la mort de deux policiers au cours de l'accident y est pour quelque chose dans l'exigence d'une telle caution (500,000\$ U.S.).

Dons à la Caisse pop

Des efforts sont déjà entrepris dans l'espoir d'amasser de l'argent qui pourrait servir à défrayer une partie du montant de la caution. Ainsi, sous l'initiative de l'avocat Jean-Pierre Rancourt qui défend la cause de Richard Bilodeau, les gens pouvaient se présenter à la Caisse populaire de Coaticook, hier, pour faire des dons. Ces personnes n'avaient qu'à se présenter à l'un des guichets de cette institution financière. Selon un porte-parole de la Caisse populaire, Me Rancourt profitera de la journée de lundi pour annoncer quelque chose de plus concret au sujet de cette collecte.

Conflit de travail entre Scobus Coaticook et ses employés syndiqués

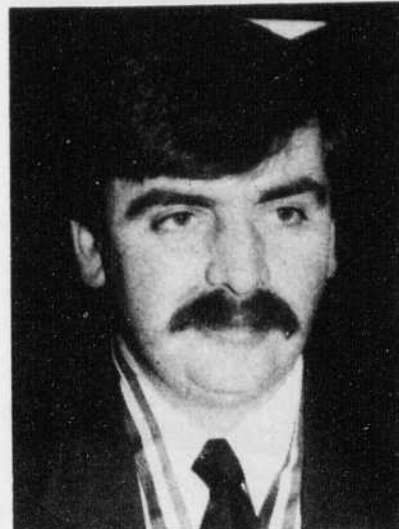
La commission scolaire ne veut pas prendre parti, mais déplore la détérioration du service

Christian CARON

Coaticook

La Commission scolaire de Coaticook entendait ne pas prendre position pour l'un ou pour l'autre des parties dans le conflit de travail entre Scobus Coaticook inc. et ses employés, mais constate maintenant que la partie syndiquée exerce des moyens de pression qui touchent directement les élèves.

«Les retards répétés lors du retour à la maison sont de plus en plus importants. De dix minutes qu'ils étaient il y a deux semaines, ils sont passés à une heure le jeudi 7 décembre», de faire savoir André Couture, président de la Commission scolaire de Coaticook. Il va sans dire que le retard d'une heure, jeudi, constitue



André Couture

la goutte qui a fait déborder le vase. Ces retards affectent autant les élèves du secondaire que ceux du primaire.

Avant d'intervenir directement dans le dossier, les dirigeants de la Commission scolaire de Coaticook ont rencontré les deux parties pour leur demander d'intensifier les négociations dans le but d'en arriver à un règlement final, de façon à ne pas affecter les élèves.

Selon le président André Couture, la commission scolaire ne veut pas prendre parti mais elle déplore la détérioration du service de transport scolaire de même que la possibilité d'une grève totale dans les jours à venir. «Ces gestes qui touchent directement les élèves sont intolérables», de dire à cet effet André Couture. Toujours selon lui, ce sont les étu-

dants et les parents qui sont les grandes victimes des moyens pressions. L'employeur n'est pas véritablement affecté par ces retards.

Les retards accumulés nécessitent inévitablement un contrôle à l'école. A ce sujet, M. Couture est très claire: «Ce sont les dirigeants de Scobus Coaticook qui devront payer la note», laisse-t-il entendre.

Selon des informations obtenues, il semble que les chauffeurs de Scobus Coaticook vont déclencher une grève lundi prochain. Les étudiants devront donc se rendre à l'école par leurs propres moyens.

Projet expérimental de gestion pour jeunes collégiens

Mobi-Plex, une micro-entreprise qui s'achemine vers la réussite

Sherbrooke (GF)

En quelques semaines seulement, l'entreprise Mobi-Plex aura réussi à mettre au point son produit et à en assurer la production et la vente. Et si tout se déroule comme prévu, au printemps 1990, elle pourra boucler les livres en rachetant les actions en cours et en versant de bons dividendes.

Bref, rapporte la vice-présidente au marketing, Mme Manon Cardin, Mobi-Plex aura été une totale réussite.

Mais ça, précise-t-elle, on ne le saura qu'en mai.

Mobi-Plex, on l'aura compris, n'est pas une entreprise manufacturière dont les réalisations viendront enorgueillir la Société de développement industrielle de Sherbrooke.

Mobi-Plex découle en fait du programme Jeunes Entreprises. En vertu de ce programme, des jeunes étudiants du secondaire ou du collégial reçoivent l'aide technique nécessaire afin de mettre sur pied une micro-entreprise à titre d'activité para-scolaire. L'expérience se veut essentiellement formatrice. On donne ainsi l'occasion à des jeunes de se frotter de près aux réalités du monde du travail.

Dans le présent cas, l'expérience est vécue au Collège de Sherbrooke. Elle regroupe 14 étudiants. Treize jeunes du Cégep de Sherbrooke et une étudiante du niveau secondaire. Des jeunes qui étudient présentement en administration, en sciences pures ou en électrotechnique comme Mme



Virginie Domingue-Carrier, Daniel Surprenant et Mario Dagenais examine le produit de l'entreprise, un porte-lettres de table en plexiglas.

Cardin qui occupe la vice-présidence au marketing.

Elle explique que la première tâche des étudiants aura été de concevoir un produit simple mais tout aussi utile qu'attrayant. Leur idée s'est traduite par un porte-lettres de table multifonctionnel en plexiglas. La pièce supporte un calendrier et une horloge. Elle comprend également des compartiments pour les crayons et les feuilles de papier.

La mise au point du prototype n'a pas été facile. Les essais de pliage et de couleur ont été multiples.

Finalement, rapporte Mme Cardin, le produit a été mis au point. Présentement, une dizaine d'exem-

plaires ont été produits. Environ 300 autres le seront au fil des prochaines semaines. Les jeunes écoulent leur produit eux-mêmes, dans leur entourage, au prix de 20 \$.

Pour se constituer un fonds de roulement, les étudiants ont vendu 300 actions à raison de 2 \$ l'action.

L'expérience, reconnaît Mme Cardin, est très formatrice. «Nous apprenons beaucoup de choses, au fur et à mesure que le projet avance. Nous réalisons ce qu'est une entreprise et ce que cela nécessite...»

EN BREF

□ Canton d'Orford

M. Marcel Bessette, un entrepreneur en construction, et M. Fernand Pouliot, un expert en sinistres, ont été nommés membres de la commission municipale d'urbanisme. Ils succèdent à M. Julien Hamel et à M. Jacques Charron dont le mandat vient de prendre fin.

Les contribuables du Canton d'Orford sauront le 18 décembre si le taux de la taxe foncière municipale restera stable ou s'il sera légèrement haussé.

Le portefeuille des assurances générales de la municipalité a été adjugé au courtier Conway et Martel qui a présenté la moins dispendieuse des deux soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres lancé par la municipalité.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Avis public CRTC 1989-130. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 3. MONTREAL (Qué.). Demande (894148600) présentée par CON-SORTIUM DE TELEVISION QUEBEC CANADA en vue de renouveler la licence d'exploitation du réseau «TV5 QUEBEC CANADA» qui expire le 31 août 1990.

La titulaire demande un renouvellement d'un an aux mêmes termes et conditions que la licence actuelle. Examen de la demande: Pièce 101, 1755 est, boulevard René-Lévesque, Montréal, H2K 4P6. La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peuvent être consultées au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.); H2Z 1X4. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario), K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 2 janvier 1990. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada

Jomina
FLEURISTE

Il est grand temps de réserver vos arrangements, bouquets et plantes pour Noël!

Offrez des fleurs et une étincelante lampe-tempête.

T-C330

Pour les Fêtes, offrez un brillant cadeau...le Bouquet Lampe féerie hivernale de Teleflora: de ravissantes fleurs fraîches entourant une lampe-tempête dont la base est en laiton massif. On le gardera précieusement, longtemps après la saison des Fêtes. Pour en envoyer un presque n'importe où, appelez-nous ou passez à notre magasin aujourd'hui même.

Teleflora

Nous sommes fleuriste et «PLUS»

- FUNERAILLES • MARIAGES
- PANIERS FRUITS • BOUQUETS BALLONS
- FLEURS ET PLANTES DE SOIE
- FLEURS ET PLANTES NATURELLES
- PIÈCES MONTÉES

Services résidentiel et commercial
OUVERT 7 JOURS

... et en plus

nous allons à domicile vous conseiller sur le choix de vos plantes naturelles et de soie.

Venez nous voir ou appelez au 821-4343

LIVRAISON GRATUITE

Offrez des fleurs dans un brillant candélabre en laiton.

T-C332

Illuminez les Fêtes! Offrez le Bouquet Candélabre de Teleflora: de magnifiques fleurs fraîches dans un gracieux candélabre en laiton massif. Quand les fleurs seront fanées, il pourra contenir quatre chandelles et décorer superbement la maison. Pour en envoyer un presque n'importe où, appelez-nous ou passez à notre magasin aujourd'hui même.

LE CACHE POT

“Exquisite” est de retour

Quel beau cadeau à offrir ou à s'offrir!

Venez voir les nombreux autres modèles en magasin.

Nous avons même des spéciaux à vous offrir!

La place du cadeau

LE CACHE POT

Informations: 564-2965

8174

TOURICENTRE ESTRIE

vous présente plus de 25 artistes et artisans de la région.

TOURICENTRE ESTRIE, une nouvelle entreprise dont le caractère original contribuera à promouvoir l'image de l'Estrie et de ses produits.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

TOURICENTRE ESTRIE vous promet de trouver sur place un cadeau original, ou vous indiquera où le trouver. C'est à voir absolument à la sortie 118 de l'autoroute 10, à quelques pas de la Rôtisserie St-Hubert à Orford

Tél.: (819) 843-9377

TOURICENTRE Estrie

7541

Tourelles

3025, rue King ouest, Sherbrooke

Tourelles

3025, rue King ouest, Sherbrooke

8175

AVIS

SHERBROOKE: VILLE INDUSTRIELLE OU CAPITALE DU CHOMAGE?

- Tous s'accordent pour dire que les industries sont la base d'une saine économie et le remède au chômage. C'est pourquoi nous devons conserver les installations de la Lowney pour y attirer de nouvelles industries, ici à Sherbrooke.
- Le site de la Lowney est disponible depuis seulement quelques mois. Hershey paie actuellement les taxes et entretient cet immeuble. Alors, pourquoi paniquer? C'est à force de travail et de persévérance que la Ville de Bromont a réussi à attirer des industries, telles que I.B.M., Général Electrique, Hyundai et plusieurs autres.
- Cascades et d'autres industries se disent intéressés à analyser l'achat de cette usine pour y relancer des entreprises industrielles. Nous devons favoriser les industries et ainsi la création d'emplois.
- Un nouveau centre commercial peut s'installer sur un terrain déjà zoné commercial (à l'intersection de la #410 et de la rue King ouest, ou ailleurs) créant les mêmes retombées économiques pour la ville et les Sherbrookoïses.
- Qui sera favorisé par le dézonage de la Lowney? Hershey qui pourra vendre rapidement son usine après avoir mis sauvagement à pied plus de 300 travailleurs et Ramco qui pourra spéculer et réaliser un profit de 10 millions et plus.
- Changer le zonage de la Lowney c'est subventionner un projet commercial qui peut très bien s'établir ailleurs à Sherbrooke. En laissant la Lowney zonée industrielle, sa valeur marchande étant évidemment beaucoup moindre que son coût de construction, ceci constitue une subvention indirecte à une nouvelle industrie voulant s'établir à Sherbrooke. Une subvention de plus de 10 millions qui ne coûte rien à la Ville et aux contribuables.
- Nous demandons à la ville de Sherbrooke de décréter un moratoire de 3 ans sur le changement de zonage du site de la Lowney et de faire les efforts nécessaires avec le Gouvernement du Québec pour y attirer des industries. Nous prenons aussi l'engagement de mettre nos efforts personnels pour aider à la réalisation de cet objectif. La ville ne perdra aucun investissement et les Sherbrookoïses pourront y gagner de nouvelles industries.

LISTE DES SIGNATAIRES:

- | | |
|--|---|
| M. Dennis Wood,
président de C-Mac Inc.; | M. Robert Morin,
président d'Admestrie Inc.; |
| M. Louis Lagassé,
vice-président de C-Mac Inc.; | M. Roger Labbé,
président du syndicat des ex-travailleurs de Lowney; |
| M. André L'Espérance,
président de Dettson Inc.; | M. Richard Morad,
président d'Éconauto 1985 Ltée; |
| M. Richard Miquelon
Président American Biltrite (Canada Ltée) | |

APPUYEZ-NOUS

EN SIGNANT UNE PETITION A LA PHARMACIE JEAN COUTU
LA PLUS PRES DE CHEZ-VOUS!

Régions

Richmond achète un nouveau camion à incendies

Guy MARCHAND

Richmond

La Ville de Richmond a officiellement procédé à l'achat d'un camion pour son département des incendies, alors que les membres du conseil ont retenu la soumission de la firme «Camions Pierre Thibault Inc. de St-François-du-Lac, au montant de 98 280 \$.

Deux soumissionnaires avaient répondu à l'appel d'offres lancé par la municipalité et, après étude de celles-ci, les élus municipaux ont arrêté leur choix sur l'offre de la firme Thibault. Le camion en question, de marque GMC 1990, est équipé d'un réservoir de 1000 gallons impériaux. Le véhicule acheté est aussi muni d'une sortie de pompe qui servira à l'arrosage de mousse, ce qui s'avérera très pratique pour la brigade des pompiers volontaires de Richmond lorsqu'elle sera appelé sur les lieux d'un accident de la route ou les véhicules seront en flammes.

Parmi les autres principales caractéristiques du nouveau camion à incendies, signalons que le débit de la pompe est de 840 gallons impériaux par minute (150 livres/pouce carré) et qu'il est équipé d'une échelle de 24 pieds en deux sections et une de 14 pieds de toit. L'autopompe possède des com-

partiments pouvant contenir jusqu'à 2,600 pieds de boyaux d'arrosage.

Financement

Le financement du camion se fera à partir du fonds d'administration de la municipalité pour l'année en cours et les municipalités qui font partie de l'entente inter-municipale de protection contre les incendies devront s'attendre à voir leur cotisation augmentée pour l'année 1990, suite à l'achat effectué par la ville de Richmond. Cette dernière dessert les municipalités du canton de Cleveland, le village de Melbourne et le Canton Melbourne.

Mentionnons en terminant que l'achat de ce nouveau camion viendra combler un besoin évident au département des incendies de Richmond puisque l'un des deux camions qu'il possédait ne correspondait plus aux normes de la Régie de l'Assurance-automobile du Québec. Le Chevrolet 1952, que l'on surnommait la «Grosse Bertha», aurait nécessité des réparations qui se seraient avérées trop coûteuses selon les estimations qu'a demandé le conseil et pour cette raison la Ville de Richmond a lancé des appels d'offre cet automne pour acheter un camion neuf. La Grosse Bertha sera donc mise en vente.

Un instrument de promotion des richesses peu connues de l'Estrie

Gilles DALLAIRE

Canton de Magog

Le touriste que le goût de la pratique de sports comme le ski et le golf ou d'activités de plein air comme la marche ou le camping, la fringale du dépaysement ou le besoin de repos amènent à la station touristique Magog-Orford, n'a plus raison de rentrer chez lui saoul d'air pur sans connaître de l'Estrie autre chose que ses pentes de ski, ses parcours de golf, ses cours d'eau, ses forêts et ses paysages.

Parce que les richesses peu connues qui différencient l'Estrie des autres régions du Québec, des richesses comme les créations de ses artistes et de ses artisans, les trésors dénichés par ses antiquaires, ses tables, ses auberges, ses gîtes du passant, pour n'en nommer que quelques-unes, sont étalés dans une vitrine, à deux pas de la sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.

Cette vitrine qui a nom Touricentre Estrie est une initiative de Jean-Guy Blain, un consultant qui planifie des séjours de courte durée en Estrie pour des groupes.

«J'ai constaté que, si les touristes familiers avec l'Estrie y viennent dans un but précis et planifient leur séjour, ceux qui connaissent peu l'Estrie ou qui ne la connaissent pas du tout se sentent un peu désorientés: ils ignorent presque tout ou même tout des richesses, moins visibles que ses cours d'eau, ses montagnes, ses forêts et ses paysages, qui lui donnent son cachet. Ils ne savent à peu près rien de ses boutiques d'artisanat, de ses galeries d'art, de ses boutiques d'antiquaire, de sa vie culturelle, de ses boutiques de souvenirs, de ses musées ou de son réseau d'hébergement», souligne-t-il tout en expliquant que la création de Touricentre Estrie comble ces lacunes.

Idee originale

L'idée, force est de l'avouer, est

originale, comme la manière utilisée par Jean-Guy Blain pour lui donner la vie. Dans une vaste pièce où le soleil entre à pleines fenêtres, il a disposé avec un goût sûr des présentoirs et des étagères où sont exposées des créations des artisans et des artistes les plus représentatifs du génie estrien, des réclames de restaurants qui font venir l'eau à la bouche, des photographies, des objets antiques, en un mot, de quoi donner le goût de l'Estrie à qui ne la connaît que superficiellement.

Des flèches accrochées au lampadaire qui trône au milieu de la pièce guident le touriste qui, selon la flèche qu'il suit, lie connaissance avec Knowlton, Magog, Georgeville, Sherbrooke, North Hatley, Bromont ou Dunham.

«Dans le moment, Touricentre Estrie réunit un peu moins de 50 exposants. Il devrait y en avoir tout près de 70 lors de son ouverture officielle qui aura lieu le 11 décembre», confie-t-il en révélant qu'il rêve de voir tous les coins de l'Estrie représentés dans un avenir très proche.

Particularités

«Parce qu'il y a dans chaque coin de la région quelque chose qu'on ne trouve nulle part ailleurs au Québec», ajoute Jean-Guy Blain qui souligne qu'en plus de faire connaître, contre loyer et, le cas échéant, contre commission, le génie estrien Touricentre Estrie offre des services d'information et de promotion touristique.

«Ce que je veux, c'est que l'Estrie soit mieux connue des touristes et tire davantage profit de l'achalandage de l'autoroute des Cantons de l'Est, une voie rapide empruntée chaque année par 4,3 millions de personnes dont 850 000 empruntent la sortie 118», révèle-t-il en se disant convaincu du succès de la formule inédite de promotion qu'il a conçue.

Le cap des 100 millions \$ d'actif en vue à la Caisse populaire St-Patrice de Magog

Magog

S'il maintient le rythme de croissance qu'il a affiché au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 30 septembre, l'actif de la Caisse populaire St-Patrice de Magog va franchir le cap des 100 millions \$ avant l'été.

Entre le 1er octobre 1988 et le 30 septembre 1989, il est passé de 85 346 940 \$ à 94 670 935 \$, soit une hausse de 10,9 pour cent, ainsi que le révèle le bilan de l'institution financière qui a été fondée en 1940 et qui compte 14 763 membres.

Dépôts

Les dépôts des membres se sont accrus de 10,3 pour cent, passant de 72 149 902 \$ à 79 594 688 \$. Quant au montant des prêts personnels et commerciaux, il s'est élevé à 35 495 888 \$, soit une hausse de 17,2 pour cent. Le montant des prêts hypothécaires a été porté, pour sa part, à 48 355 097 \$, soit une hausse de 5,2 pour cent. 1 663 prêts personnels dont le montant

total s'est élevé à 53 108 757 \$ et 288 prêts hypothécaires dont le montant s'est élevé à 13 835 743 \$ ont été consentis au cours du dernier exercice financier.

Les revenus ont augmenté de plus de deux millions \$, passant de 8 116 349 \$ à 10 121 681 \$ et les dépenses, de 268 519 \$, passant de 1 813 847 \$ à 2 082 366 \$.

Une ombre

Une ombre au tableau: la diminution des trop-perçus qui sont passés, après impôts, de 566 006 \$ à 405 226 \$, soit une baisse de 28 pour cent. Selon les dirigeants de l'institution financière, un redressement a été amorcé et les trop-perçus devraient atteindre 85 cents les 100 \$ d'actif, au terme de l'exercice financier en cours, soit 32 cents de plus que ce qu'ils ont été pendant l'exercice financier terminé le 30 septembre.

La présidente de la Commission scolaire de Thetford Mines nie tout conflit d'intérêt

Pierre SÉVIGNY

Thetford Mines

C'est avec véhémence que la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Thetford Mines (CSTM), Claire Houle, nie être impliquée dans un conflit d'intérêt et ce, à la suite de l'engagement du bureau légal Gosselin, Ouellette, Grondin et Houle de Thetford Mines, à titre de conseiller juridique de la commission scolaire locale.

Cette situation a été signalée au journaliste de LA TRIBUNE par des citoyens qui, pour l'instant, préfèrent conserver l'anonymat. Ils trouvent pour le moins anormal le fait que le Comité exécutif de la CSTM ait adopté, à l'unanimité, une résolution pour retenir les services juridiques de la firme thetfordoise où travaille la présidente de la CSTM depuis décembre 1987.

Cette avocate ne voit aucun danger de conflit d'intérêt dans le fait qu'elle travaille pour la même firme qui a été retenue par la CSTM. «Je ne suis pas associée à cette firme mais une employée salariée. Je ne m'occupe jamais des dossiers juridiques concernant la commission scolaire. De toute façon, lors de l'adoption de la résolution du mois d'octobre dernier, je m'étais retirée.»

Le secrétaire général de la CSTM, Guy Lessard, confirme les dires de Mme Houle à l'effet qu'elle était absente lors de l'adoption de la résolution 8990-956. Toutefois, le procès-verbal ne fait aucunement mention de ce retrait. La présidente de la CSTM soutient qu'il s'agit d'une erreur de M. Lessard, tout comme elle affirme que le secrétaire général a commis une autre faute en faisant apparaître ce sujet sous forme de réso-

lution alors que, selon elle, il s'agissait d'une simple discussion pour reconduire le mandat de Me Normand Gosselin qui agit à titre de procureur de la CSTM depuis 1985. Pourtant, le procès-verbal du Comité exécutif du 24 octobre dernier a été signé par Mme Houle, sans avoir été corrigé.

Mme Houle se dit victime d'un groupe d'individus qui «essaient d'avoir ma peau». Elle soutient que Me Gosselin n'a pas à être pénalisé par le

fait qu'elle travaille pour lui. «La CSTM est satisfaite des services rendus par Me Gosselin depuis 1985. Alors pourquoi changer? Aurait-il fallu que j'aie travaillé ailleurs?» de lancer la présidente de la CSTM.

De toute façon, Mme Houle précise que les dossiers, nécessitant l'intervention du conseiller juridique local, sont peu nombreux et se limitent très souvent à l'émission d'avis légaux.

Mme Houle aurait évité les problèmes en se conformant à la Loi 107

Thetford Mines (PS)

En se conformant à l'article 176 de la nouvelle loi 107 sur l'instruction publique, la présidente de la Commission scolaire de Thetford Mines (CSTM), Claire Houle, aurait pu éviter tout l'imbroglio qui entoure actuellement l'engagement du bureau légal Gosselin, Ouellette, Grondin et Houle de Thetford Mines par la commission scolaire.

En effet, cette disposition de la nouvelle loi ne prohibe plus les con-

flits d'intérêt pour conserver la qualité de commissaire, mais à deux conditions: que le membre concerné dénonce par écrit son intérêt et qu'il s'abstienne de participer au débat et à toute décision sur le sujet dans lequel il a un intérêt direct ou indirect.

Or, Mme Houle n'a jamais déposé une dénonciation d'intérêt à la CSTM faisant état du fait qu'elle travaille à ce bureau légal thetfordois depuis décembre 1987. La présidente de la CSTM a précisé qu'elle n'avait pas cru nécessaire de déposer une telle dénonciation, à la suite d'un avis

du contentieux de la Fédération des Commissions scolaires qui ne voit aucun danger de conflit d'intérêt dans le fait que la CSTM ait embauché le bureau légal pour lequel elle travaille.

En outre, le procès-verbal du Comité exécutif de la CSTM du 24 octobre 1989 fait état d'une résolution (8990-956) adoptée à l'unanimité quant à l'engagement de la firme Gosselin, Ouellette, Grondin et Houle sans toutefois mentionner le fait que Mme Houle se soit retirée lors de son adoption.

Les nouveaux locaux de la Caisse de Windsor ouvrent mardi

Claude CORRIVEAU

Windsor

Les employés de la Caisse populaire Desjardins de Windsor pourront recevoir leurs clients, à compter de mardi, dans leurs nouveaux locaux sis à l'angle de la rue St-Georges et de la 2e Avenue.

Cependant, afin de compléter le déménagement de l'équipement et de tout le matériel, la Caisse sera fermée le lundi 11 décembre. Par contre, il est à noter que le service du guichet automatique sera disponible durant tout le week-end. Il sera hors d'usage lundi.

Les travaux de construction et d'aménagement des nouveaux locaux de la Caisse populaire se terminent donc plus tôt que prévu. Lors de l'annonce de la mise en chantier des locaux agrandis de l'institution financière, on prévoyait y emménager au début de la prochaine année.

Cette nouvelle construction fait partie d'un projet de réaménagement complet du quadrilatère formé des rues St-Georges, Ambroise-Dearden, de l'Eglise et 2e Avenue. L'aménagement paysager et l'installation de feux de circulation à l'intersection de la 2e Avenue et de la rue St-Georges ne seront complétés qu'au printemps et au début de l'été 90.



C'est dans ce nouvel édifice que les clients de la Caisse populaire Desjardins de Windsor feront désormais leurs affaires. Les nouveaux locaux de l'institution financière seront accessibles à compter de mardi.

EPARGNEZ DE 500\$ à 1 000\$



sur tous les
**MANTEAUX
DE FOURRURES
EN STOCK**

**GARANTIE
PREMIER FOURRURE**

Si vous trouvez ailleurs le même manteau à meilleur prix, sur présentation de la preuve, nous battons ce prix!

**SUPERBES
PELISSES**

à partir de

499\$

FAITES PEAU NEUVE!

**PREMIER
FOURRURE**



**COLLECTION
SERGE YVES BEAULIEU**

422, rue King est. Sherbrooke 564-1337



en collaboration
avec

LITERIE
PRIMO
BEDDING CO.

présente l'événement UN DOLLAR \$



Fauteuil inclinable
seulement **299\$**

**Ajoutez UN DOLLAR \$
et obtenez un deuxième
fouteuil!**

Reposez-vous en double! Choix de couleurs.

LITERIE
PRIMO
BEDDING co.

Matelas
super économiques
à partir de **119\$**

Ajoutez UN DOLLAR \$
et obtenez le sommier assorti au matelas
et reposez-vous sur vos deux oreilles,
sans avoir vidé votre portefeuille!

Matelas 54"
seulement **349\$**

Ajoutez UN DOLLAR \$
et obtenez le sommier assorti au matelas!



**Venez
découvrir
le confort
des
produits**

LITERIE
PRIMO
BEDDING CO.

Divan-lit **549\$** ch.

Style s'harmonisant à presque tous les décors. Idéal pour le vivoir, le chalet, la chambre d'amis et autres... Son confort n'est pas proportionnel à son prix!



Lits superposés
299\$ ch.

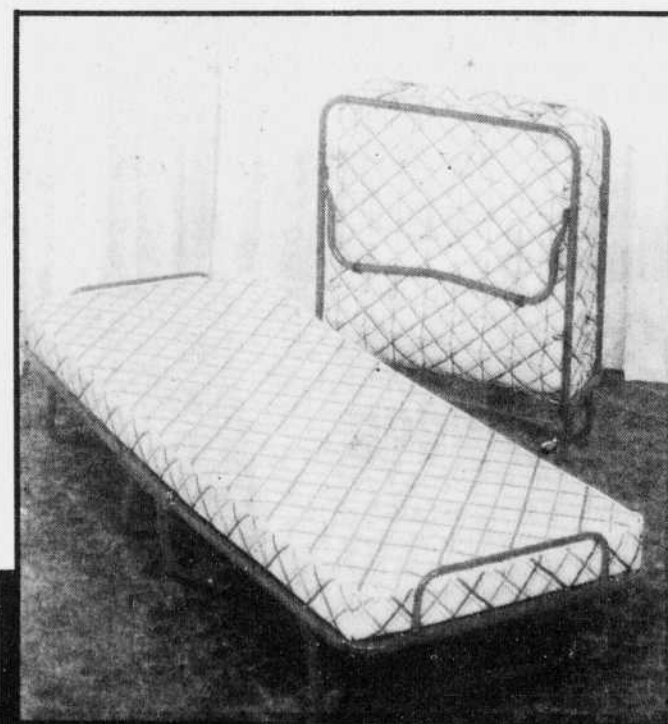
Construction tubulaire solide.
Choix de bleu, rouge ou blanc. Égayera la chambre
de vos tout-petits! (Matelas
non compris.)

LITERIE
PRIMO
BEDDING CO.



Divan-lit
économique **299\$** ch.

Vous serez surpris de son confort. Un meuble qui cache bien son jeu!



Lit pliant

149\$_{ch}

Construction tubulaire solide.
Matelas mousse 4 po.
confortable!

LITERIE
PRIMO
BEDDING CO.

DÉPOSITAIRE DES MARQUES...

• ADMIRAL • BON-AIRE/SERTA •
CRAFTLINE • DAVELUYVILLE • DUTAILLIER
• ELRAN • FRIGIDAIRE • HOUSE OF
BRAEMORE • H.P.L. • KELVINATOR •
KROEHLER • LAURIER • PRINCE-VILLE •
SHERMAG • TOSHIBA • VICTORAMA • VICTOR-
IAVILLE • VILLAGEOIS • PALLISSER •
ETC.



MISE DE CÔTÉ - LÉGER DÉPÔT
SERVICE APRÈS VENTE

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

**1279, rue Grégoire,
Rock Forest • 565-7515**

Régions

Réouverture de CHRD d'ici le début de 1990?

Gérald PRINCE

Drummondville

Rouvrira, rouvrira pas... Tout semble indiquer que le poste de radio AM CHRD de Drummondville pourrait reprendre vie d'ici la fin de l'année ou au début de 1990.

Selon des informations obtenues de source sûre, hier, une nouvelle compagnie, formée d'hommes d'affaires et d'ex-employés de CHRD serait sur le point d'obtenir le feu vert pour prendre en main la station radiophonique, fermée le 28 septembre.

«L'affaire est sur la bonne voie», a commenté hier un intervenant, qui a réclamé l'anonymat. Il explique que trois propositions ont été présentées aux syndicats en faillite Coopers et Lybrand de Montréal et que, des trois, celle des ex-employés aurait été favorisée. Aucun contrat n'a été signé hier, mais des développements dans ce sens devraient être connus lundi ou au cours de la semaine prochaine.

M. Léo-Paul Guignard, ex-employé de CHRD et porte-parole de cette nouvelle compagnie, n'a pas pu être rejoint hier. Il avait convoqué une conférence de nouvelles pour le lundi 4 décembre, mais l'avait annulée sans fixer de date pour sa tenue.

Les deux autres propositions proviendraient d'un homme d'affaires de Drummondville et d'un animateur-vedette de la télévision montréalaise. On a pu savoir que, hier, le délai pour l'étude des propositions était expiré et que celle des ex-employés de CHRD aurait obtenu la faveur des instances concernées.

Si tel est le cas, le poste de radio pourrait rouvrir ses portes à la fin de décembre ou au début de janvier. Ses locaux, inutilisés depuis la fin de septembre, sont situés à Grantham-Ouest, rue St-Georges. En fermant ses portes et en déclarant faillite le 28 septembre, Radio-Drummond, propriétaire de CHRD, quittait les ondes après 35 ans de services à la population.



Photo La Tribune

Décorations de Noël

Noël approche à grands pas et les décorations se font plus nombreuses, autant dans les rue à vocations commerciales que dans les quartiers résidentiels. Et cela fait bon ménage avec la neige et le froid persistant des derniers jours...

Condamné à deux ans moins un jour pour double extorsion

Drummondville (GP)

Un homme de Drummondville, Denis Boudreau, âgé d'environ 35 ans, a été condamné à deux ans, moins un jour, de prison, pour double extorsion à l'égard d'un individu, bénéficiaire de l'aide sociale.

En rendant sa sentence, le juge Michel Babin de la Cour du Québec, a recommandé que Boudreau purge sa peine à la prison de Waterloo et suive une cure de désintoxication.

Les incidents se sont produits le 1 août: Boudreau a accosté un bénéficiaire du bien-être social dans le quartier sud et l'a sommé de lui remettre son chèque d'aide sociale. Sur le refus de l'homme, il l'a assommé en le frappant durement sur la tête avec une matraque de bois.

Quelques heures plus tard, toujours le premier août, Boudreau se rendait, muni d'une arme à feu, chez le même bénéficiaire, et lui faisait vider ses poches. Plus tard, dans la soirée, il retournait chez le même sire et lui volait son chien, un doberman nommé Danger.

Plus tard, au cours du mois de novembre, Boudreau, en liberté en attendant son procès, était arrêté et incarcéré sous la double accusation de voies de faits et de menaces de mort contre son épouse, vers le 16 novembre. Il a de plus, plaidé coupable, d'avoir endommagé à coups de hache, le 26 novembre, l'auto de sa femme. De plus, a précisé le procureur de la Couronne, Boudreau, après le départ de son épouse, a causé pour plusieurs centaines de dollars de dommages à la hache dans le domicile conjugal.

Pas question d'aller en appel de l'acquittement de Gaétan Dubois

Drummondville (GP)

Pour la Couronne, pas question d'aller en appel dans la décision du jury d'acquitter Gaétan Dubois, 48 ans, cette semaine à Drummondville.

Le procureur de la Couronne, Me André Rompré, a confié à LA TRIBUNE que, pour aller en appel, une des parties doit démontrer que le juge s'est trompé dans les directives au jury, ce qui n'est pas le cas ici.

D'ailleurs, Me Rompré a confié qu'il s'attendait à un verdict d'acquittement, même si la preuve présentée par la Couronne était bien étayée par des témoins.

Après cinq heures de délibérations, le jury de 10 hommes et de 2 femmes, a trouvé Gaétan Dubois, cet hôtelier et directeur d'entreprises, non-coupable de l'accusation de meurtre au second degré. Les incidents s'étaient produits en fin de soirée, le 15 juin, en face de sa demeure, à St-Félix de Kingsey.

L'incendie mortel à Saint-Jacques-de-Horton: décision du juge en janvier

Pierre Hébert

Arthabaska

Le juge en chef du Tribunal de la jeunesse, François Godbout, rendra sa décision le ou vers le 11 janvier prochain, au palais de justice d'Arthabaska, dans le nouveau procès d'un jeune mineur accusé d'homicide involontaire coupable.

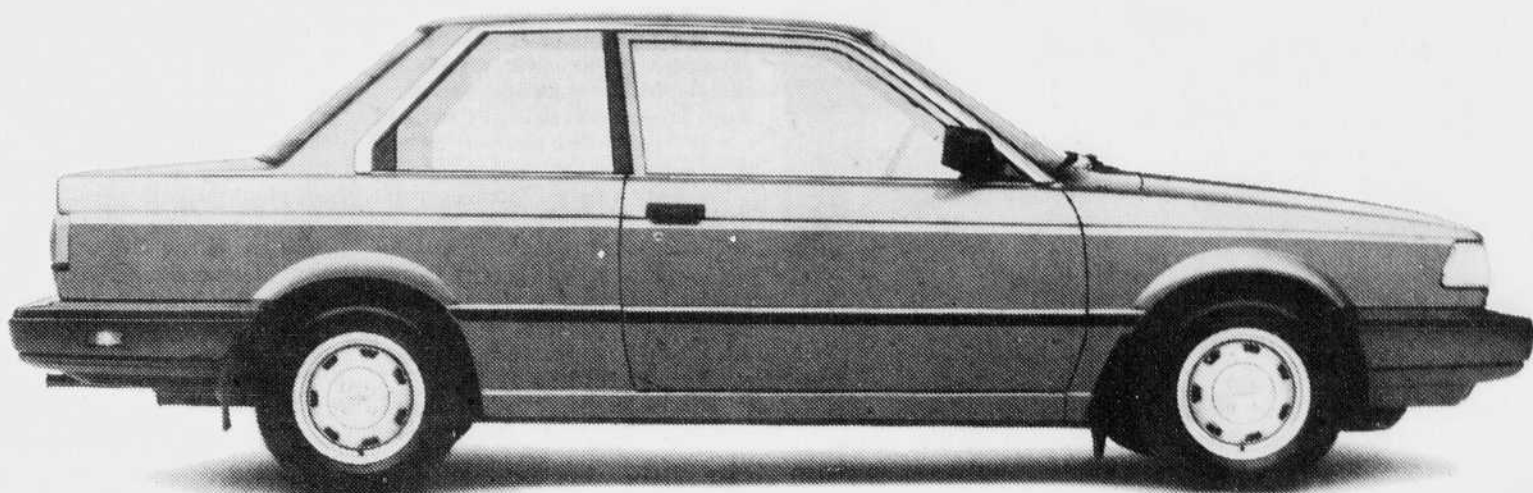
Le juge Godbout a pris cette décision, après avoir entendu les nombreux points de droit émis par le procureur de la couronne, Me Jean-François Royer. Le jeune individu avait été impliqué dans un incendie mortel faisant deux victimes le 31 août 1988 à St-Jacques-de-Horton. Louise Lachapelle, âgée de 39 ans, et

sa fille, Lucie Courtois, âgée de 12 ans, avaient péri dans cet incendie survenu à leur domicile.

Me Royer s'est appliqué à défaire l'argumentation de l'avocat de la défense, Me Bruno Langelier. Le procureur de la couronne a présenté plusieurs points de droit pour justifier sa vision dans cette affaire. Il a même qualifié d'hérésie certains points de droit émis par l'avocat de la défense.

Me Langelier avait démontré dans sa requête que son client ne pouvait plaider coupable à ce nouveau chef d'accusation, homicide involontaire coupable, parce qu'il avait été acquitté d'une accusation de meurtre au deuxième degré, en décembre 1988.

Toujours plus. Pour beaucoup moins.



Sentra. 9 990\$.

Le prix, ce n'est pas tout.
Encore plus important, c'est ce qu'on vous donne pour votre argent.
Et la Sentra, comme d'habitude, vous en donne!

Avec son moteur de 1.6 litre, 12 soupapes, elle vous donne toute la puissance nécessaire pour dépasser vite et bien. Avec sa suspension avant et arrière indépendante, elle vous donne une conduite sûre et solide. Avec son intérieur tout équipé, elle vous donne du luxe et de l'espace pour accueillir confortablement 5 passagers. Avec son coffre spacieux, sa direction à crémaillère, ses freins servo-assistés, elle vous en donne plus, et plus encore...

Et ce n'est pas fini, car pour une période limitée, la Sentra DLX 2-portes 1990—une des voitures les plus fiables en Amérique du Nord—vous est offerte pour 9 990 \$* seulement! Et les autres modèles de la famille

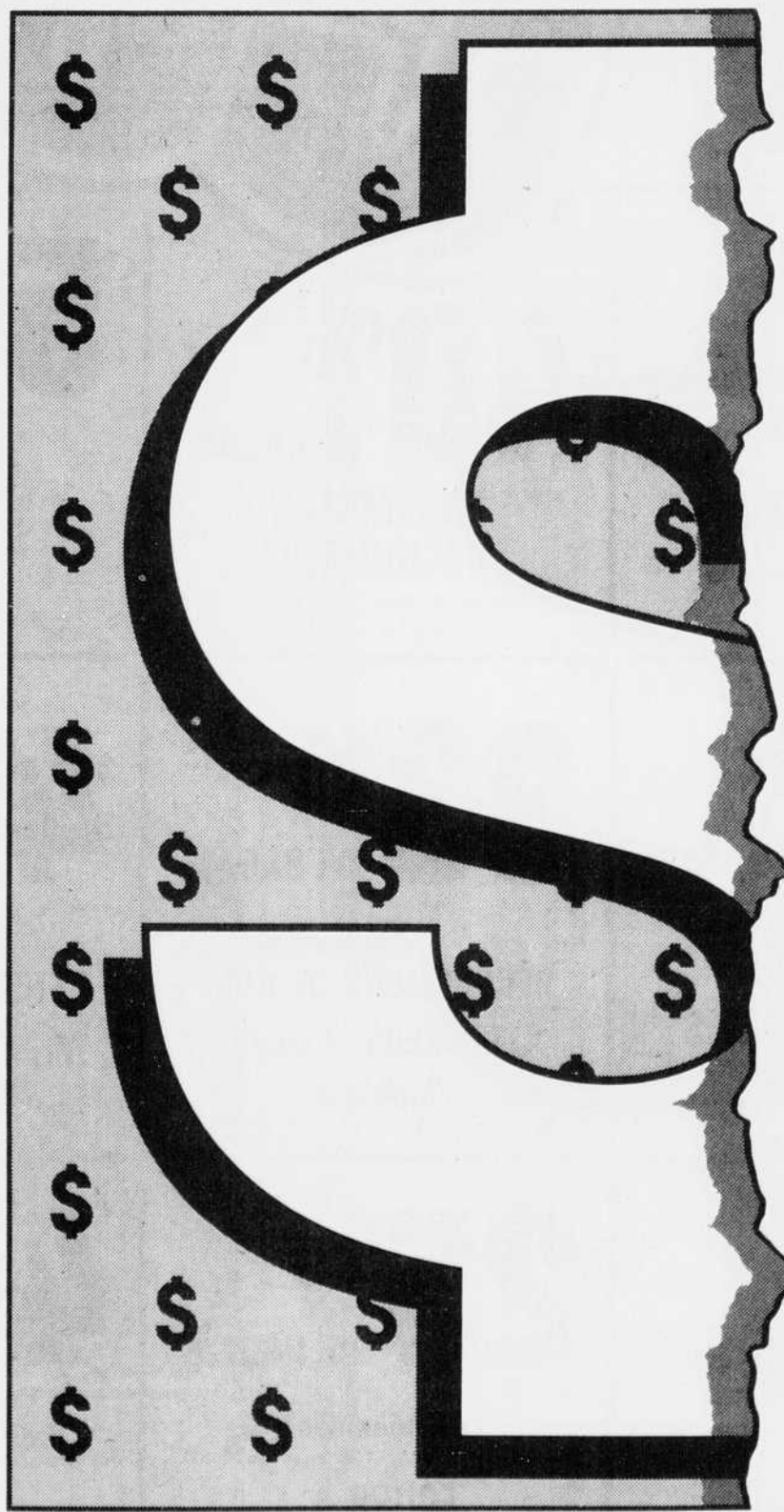
Sentra vous sont aussi offerts à un prix vraiment avantageux... avec bien entendu la garantie Nissan SansSouci™ de 3 ans ou 60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs, et de 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur. Alors venez vite faire l'essai d'une Sentra chez votre concessionnaire Nissan. Elle comblera tous vos desirs... rien de moins!



génial...et humain™

*1400 \$ réduit du P.D.S.M. pour le modèle de base DLX 2-portes, boîte manuelle 5 vitesses. Transport, préparation, taxe et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



NE FAITES PAS LES CHOSES À MOITIÉ

Près de la moitié de vos revenus
d'intérêt vont à l'impôt,
ALORS UN BON CONSEIL

**PLACEZ VOS REVENUS D'INTÉRÊT
À L'ABRI DE L'IMPÔT
EN INVESTISSANT DANS UN REÉR
DU SHERBROOKE TRUST
LE PLUS TÔT POSSIBLE.**

Selon la nouvelle loi fiscale, la première tranche de 1 000\$ de revenus d'intérêt n'est plus exempte d'impôt. Alors, si vous prévoyez investir dans un REÉR pour l'année fiscale 1989, n'attendez pas à la dernière minute, placez votre capital ET vos intérêts à l'abri de l'impôt en investissant dans un REÉR du Sherbrooke Trust le plus tôt possible. Non seulement vous payez moins d'impôt sur vos revenus d'intérêt, mais vous bénéficiez également d'un rendement sur votre capital des plus avantageux!

Profitez d'un taux de rendement majoré de 1/4% sur les taux affichés pour les termes de 1 à 5 ans en contribuant dans un nouveau REÉR du Sherbrooke Trust ou en transférant sans frais votre REÉR actuel au Sherbrooke Trust au plus tard le 31 décembre 1989.

TAUX BONIS

+1/4%

75, Wellington N.
563-4011

Place Belvédère Sud

563-3447

455, King O.
822-9555

SHERBROOKE TRUST

Membre du groupe  **TRUSTCO GENERAL**

2727, King O.
566-6212

Carrefour de l'Estrie
563-3331

Régions



Photo La Tribune par Gérard Prince

La succursale 546 de la Société des Alcools du Québec pourrait déménager vers l'autoroute 20 d'ici quelques mois. Pour éviter ce départ, la SIDAC du centre-ville fait circuler une pétition et le conseil de ville s'est prononcé contre ce projet.

Une pétition circule pour conserver la succursale au centre-ville

La SIDAC de Drummondville s'oppose au projet de déménagement de la Société des alcools

Gérald PRINCE

Drummondville

Pas question que la succursale 546 de la Société des Alcools du Québec quitte le centre-ville de Drummondville.

Non seulement le conseil de ville s'est-il prononcé contre le projet de déménager la succursale, mais la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) du Centre-Ville vient à son tour de lancer une pétition contre ce projet.

La SAQ a publié récemment des demandes de soumissions pour de nouveaux locaux dans le secteur des Promenades et des Galeries Drummond. «Les locaux réclamés sont plus petits que ceux du centre-ville», affirme un porte-parole de la succursale de la rue Lindsay.

Pour la SIDAC, c'est une aberration de voir disparaître du centre-ville une succursale qui y est implantée depuis bon nombre d'années. C'est d'autant plus inadmissible que le

gouvernement du Québec a investi des milliers de dollars pour revitaliser le centre-ville. De plus, la disparition des voies ferrées du Canadien Pacifique, projet qui devrait se réaliser en 1990, donnera au secteur 275 places supplémentaires de stationnement.

Dans la pétition de la SIDAC, les signataires réclament aux différents paliers du gouvernement (municipal, provincial et fédéral) d'intervenir au plus tôt pour conserver au centre-ville la succursale avec les attributions commerciales actuelles en préconisant plutôt un accroissement des activités.

La conseillère du quartier, Mme Denis Boisclair-Poirier, signale que le centre-ville a besoin de conserver cette succursale pour éviter qu'il ne souffre davantage de désertion d'autres commerces et de sa clientèle actuelle. De plus, remarque-t-elle, plusieurs résidents du quartier se rendent

à pied à la SAQ et son éloignement serait de nature à les priver de ce service.

La succursale 546 actuelle compte

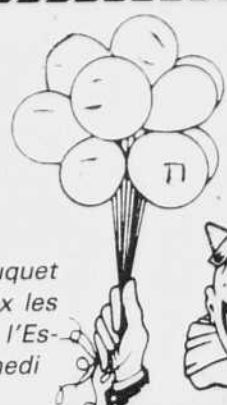
quatre employés à temps plein et une dizaine à temps partiel. Une seule autre succursale est installée à Drummondville, sur la rue St-Marcel.

Cette année, je choisis quelque chose de spécial!

J'innove avec un centre de table en ballons.



Des ballons en bouquet c'est durable et je peux les choisir au Carrefour de l'Estrie, mail central le samedi



Les BALLONS EN BOUQUET

564-3166

Livraison pour Sherbrooke et ses environs.

8177x

Le Comité de dépollution de la rivière Bécancour veut être pris au sérieux

Pierre HÉBERT

Victoriaville

Le Comité de dépollution de la rivière Bécancour entend passer aux actes pour sauver le cours d'eau. Le vice-président du secteur centre du territoire concerné, Alain Bélanger, rencontrait, hier, Yvon Gélinas, au bureau régional du ministère de l'Environnement à Trois-Rivières dans le but d'augmenter la pression sur le gouvernement du Québec.

Le président du comité, Gilles Pelletier, précise qu'«en passant par cet intermédiaire, on souhaite que nos demandes arrivent sur le bureau du ministre de l'Environnement, Pierre Paradis. Mais pas du côté de la poubelle».

Le délégué de l'organisme, M. Gélinas, devait remettre entre les mains du représentant régional du ministère concerné un enregistrement vidéo dans lequel on décrit l'état de la rivière Bécancour. En outre, le document visuel était accompagné d'une analyse des polluants que l'on retrouve dans le cours d'eau. L'étude a été produite récemment par la firme Eau-Clair pour le compte du comité de dépollution.

«Nous souhaitons par ce geste augmenter notre crédibilité auprès du ministère de l'Environnement et forcer le gouvernement à intervenir dans le dossier», affirme M. Pelletier.

Intensifier l'action

D'autre part, les membres de l'organisme manifestent la ferme intention d'intensifier leur action auprès des pollueurs de la rivière Bécancour. «Nous allons forcer la main des industriels pour qu'ils se conforment à la loi. Nous irons les rencontrer pour les informer et nous ferons pression sur le ministère de l'Environnement pour qu'il applique la loi», ajoute le président du Comité de dépollution de la rivière Bécancour.

Agriculteurs

Les agriculteurs représentant également des agents polluants ne seront pas épargnés par l'intervention du groupe. «On nous dit que les agriculteurs sont sensibles à la cause, mais rien de concret semble se produire. Le comité a décidé de faire parvenir des lettres d'information auprès des syndicats de base compris sur le territoire de la rivière Bécancour afin de réclamer leur appui».

M. Pelletier n'entend pas déclencher pour autant une chasse aux sorcières. Il favorise l'action par l'information auprès des pollueurs. Toutefois, dans l'éventualité où ces derniers refuseraient de prendre leurs responsabilités on n'hésitera pas à faire pression pour qu'ils se conforment à la loi.

Le récent rapport de la firme Eau-Clair sur la rivière Bécancour révèle la présence de plusieurs matières toxiques à des concentrations qui dépassent largement les normes acceptables. Il apparaît important pour le comité de dépollution d'intervenir dès maintenant.

Zellers

Magasinez un GOUT

EN VENTE LES 11 ET 12 DÉCEMBRE

Les pourcentages de rabais sont sur les prix suggérés

40% DE RABAIS sur CHANDAILS pour hommes, dames et enfants	40% DE RABAIS sur ENSEMBLES DE JOGGING en coton ouaté pour hommes dames et enfants.	50% DE RABAIS sur VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR pour hommes dames et enfants	40% DE RABAIS sur PYJAMAS ET VÊTEMENTS DE NUIT pour hommes dames et enfants
40% DE RABAIS sur VÉHICULES TÉLÉCOMMANDÉS et JOUETS À PILES	33% DE RABAIS sur DÉCORATIONS DE NOËL LUMINEUSES pour l'intérieur	40% DE RABAIS sur les FOULARDS, GANTS, MITAINES ET TUQUES pour hommes	33 1/3% DE RABAIS sur les BOÎTES DE CARTES DE NOËL
50% DE RABAIS sur PAPIER D'EMBALLAGE Rég. 5.99 SPÉCIAL 2.97	25% DE RABAIS sur tous nos FOURS À MICRO-ONDES	40% DE RABAIS sur notre assortiment complet de JOUETS EN PELUCHE	30% DE RABAIS sur notre sélection complète de JEUX LEGO, DUPLO et MEGA BLOCK

Parce que... le prix le plus bas fait loi!

Nous avons décidé de prolonger les heures d'affaires de nos magasins! Nous avons **BAISSÉ NOS PRX** afin de vous faire profiter des **spéciaux extraordinaires en magasin** et de vous donner par le fait même l'occasion de magasiner et d'épargner du matin jusqu'au soir!

CARREFOUR DE L'ESTRIE
LES GALERIES QUATRE SAISONS
LES GALERIES ORFORD, MAGOG

Régions

Campagne de prévention des incendies à Drummondville

Drummondville (GP)

Même si 80 pour cent des foyers sont munis de détecteurs à incendies, il reste beaucoup à faire pour mieux protéger le public contre les dangers du feu. C'est pourquoi les policiers de Drummondville ont publié un document indiquant les moyens de prévenir les incendies et d'en réduire les méfaits.

Pour Camille Lauzière, technicien en prévention des incendies à la police de Drummondville, les gens sont beaucoup plus sensibilisés que par le passé aux risques de feu. Mais beaucoup trop sont encore négligents et perdent ainsi de belles occasions de protéger leur vie et celle de leurs proches. Par exemple, des occupants enlèvent les piles du détecteur de fumée parce qu'il se déclenche trop facilement ou encore parce qu'ils ont besoin des piles pour faire fonctionner un autre appareil dans la maison.

Autre risque de feu: les occupants négligent de fermer la cuisinière lorsqu'arrive une panne de courant. Quand l'électricité revient, les ingrédients sur la cuisinière prennent feu. De même, les systèmes de chauffage, au bois en particulier, ne sont pas toujours adéquats, l'essence est remise dans le sous-sol durant l'hiver,

ou les circuits électriques sont surchargés, à l'époque des Fêtes notamment.

Il ne faut pas oublier non plus de nettoyer les galeries et balcons, pour faciliter la fuite en cas d'incendie, ni de se donner un point de rassemblement à l'extérieur de la maison. Cela évitera, mentionne M. Lauzière, que

quelqu'un de la famille pense qu'un membre est resté dans la maison, alors qu'il est rendu chez un voisin.

Le service d'incendie accepte d'aller à domicile pour faire une série de vérifications dans le but de prévenir les incendies et de faciliter la fuite si un incendie se déclare.

STORES
VERTICAUX
EN PVC
pour porte patio
75" x 84"

8
couleurs
au
choix
67⁵⁰
(Valence
incluse)
(Stock en
magasin)

TAPISSERIE
ET BORDURES

Jusqu'à

40%
DE RABAIS

(Stock en magasin)

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1989.

CENTRE DU
TAPIS COUTURE

Mise de côté

Sherbrooke 820, rue Wellington sud
566-7111

Coaticook 198, rue St-Jean-Baptiste
849-7927 6710

Voilà votre style!



Talon cubain

Jambe basse.
Couleurs: noir,
bleu, blanc.
Pointures:
5 1/2 à 11.

Rég. \$75
SPÉC.

49⁹⁵

Talon plat

Semelle
antidérapante.
Couleur: brun.
Pointures: 6 à 11.

Rég. \$95
SPÉC.

64⁹⁵

Chaussures
«Savage»

pour ENFANTS
EN SPÉCIAL

Autres spéciaux en
magasin.

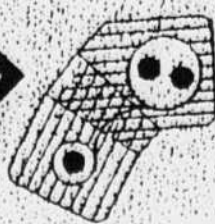
La botte R2000
disponible en magasin.

Talon cubain

Jambe ajustable.
Couleurs: noir,
bleu, brun.
Pointures:
5 1/2 à 11.

Rég. \$100
SPÉC.

69⁹⁵



Centre d'ajustement

GARDON

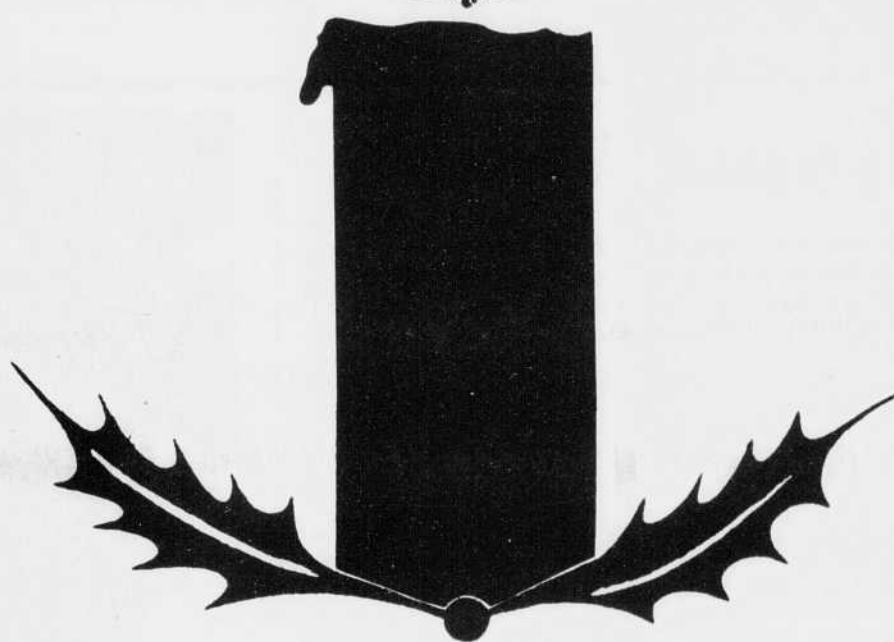
Chaussures Inc.

109, rue King ouest, Édifice Continental, Sherbrooke, 567-6565

Au rythme de vos pas

NOËL pour la PAIX

LE DIMANCHE 10 DECEMBRE
PROCUREZ-VOUS LA BOUGIE DE LA PAIX!



UN SIGNE D'AMITIÉ AVEC
SES VOISINS ET TOUS LES
PEUPLES DE LA TERRE,
CRÉANT AINSI, DANS LA
NUIT DE LA MISÈRE ET DE LA
VIOLENCE, UNE CHAÎNE DE
PAIX ET DE LUMIÈRE.

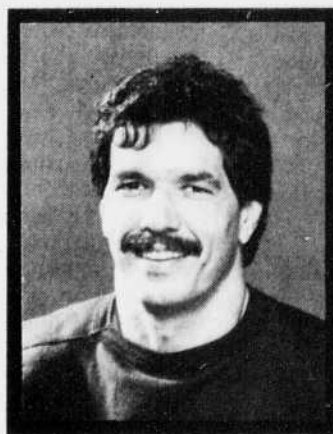
«BOUGIE DE LA PAIX» OFFERTE À
\$2.00 À PARTIR DU DIMANCHE, 10
DÉCEMBRE. CETTE CAMPAGNE
SERT À SOUTENIR ACTION FRATER-
NITÉ INTERNATIONALE - LE SEC-
TEUR DE CARITAS-SHERBROOKE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS - ET LES
OEUVRES D'AMOUR DU DR. MAR-
CEL-CHARLES ROY, CLINIQUE MÉDI-
CALE POUR ENFANTS AU SUD-EST
ASIATIQUE.

ACTION FRATERNITÉ INTERNATIONALE

un secteur de Caritas-Sherbrooke Inc.

636, rue Québec, Sherbrooke, QC, J1H 3M2

819/566-6345



Monsieur André Viger

Président d'Honneur de la Campagne
de Noël pour la Paix '88.

Une campagne à laquelle il est
fier de s'associer!

La publication de cet espace est une contribution de:

Votre journal

LaTribune

Du centre d'optométrie
de l'Estrie enr.

Daigneault, Letellier,
Proulx, Bergeron,
Vanasse, Bolduc, Carrier,
Bergeron et associés
de Sherbrooke.

Tél.: (819) 564-2255

De la Mèche Verte
inc.

(Manufacturier de
chandelles de tous
genres dont la "Bougie
de la paix"), de
Sherbrooke.

Tél.: (819) 563-5956

L'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie

Un hommage émouvant à l'Université de Sherbrooke

Jean PICHETTE

Sherbrooke

Beaucoup d'émotion dans le hall d'entrée du pavillon J.-Armand-Bombardier, de la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, hier midi, alors qu'étudiants, professeurs et administrateurs ont témoigné de la solidarité qui les lie à la communauté de l'École Polytechnique de Montréal, où s'est déroulé, mercredi, le carnage menant à la mort de 14 femmes.

De nombreux étudiants et étudiantes, provenant principalement du département de génie de l'Université, ont ainsi rendu hommage pendant près d'une demi-heure à la mémoire des victimes du massacre de la Polytechnique.

La solidarité étudiante prenait ainsi hier un visage émouvant, alors que le désarroi se lisait sur de nombreux visages, incapables de prendre

la mesure d'une action ayant franchi les frontières de l'absurde. Le silence religieux de ceux et celles qui emplissaient à pleine capacité le hall d'entrée n'était trahi que par l'hommage rendu par les quelques étudiants et étudiantes tentant tant bien que mal de donner des mots à des sentiments confus et de trouver un sens à ce qui l'a outrepassé.

Nathalie Leber, du comité d'encouragement à la représentation féminine en ingénierie, étudiante en génie électrique, a bien exprimé le sentiment qui semblait envahir l'assemblée. «Ca m'a fait un coup au cœur, je me suis sentie visée. Si j'avais été là, c'est à moi qu'il se serait attaqué.»

«Il n'existe pas d'expression toute faite à la mesure des sentiments que nous éprouvons aujourd'hui», ajoute M. Richard Thibault, doyen de la faculté, qui espère qu'une écoute un peu plus attentive à l'égard des gens

qui nous entoure saura atténuer toutes les formes de discrimination, incluant le sexisme.

Une dimension sociale

Des discussions entendues avant et après la brève cérémonie permettaient toutefois de comprendre qu'au-delà de la solidarité face à l'épreuve qui les touche, les étudiants et étudiantes ne donnent pas tous la même portée au geste posé par le tueur fou.

Si tous reconnaissent le caractère exceptionnel des événements de mardi, plusieurs femmes présentes tentaient d'exprimer la nécessité de résister ce geste dans le cadre plus large d'une société où la discrimination sexuelle leur apparaît toujours présente. Dans cette optique, les différents hommages rendus, qui ont peu effleuré cette question, en ont déçu un certain nombre.

Le vice-recteur au personnel, Jacques Auger, qui remplaçait le recteur, actuellement en Europe, s'est par ailleurs montré fort sceptique quant à la possibilité d'éviter un drame comme celui de mercredi. En mentionnant que plus de 6000 étudiants fréquentent une trentaine de bâtiments, M. Auger a précisé que l'élimination d'un tel acte, totalement imprévisible, nécessiterait de transformer l'Université en véritable prison. «Ce n'est ni souhaitable ni une véritable solution», conclut-il.

Du côté du Collège de Sherbrooke, mentionnons également qu'à la requête de l'association étudiante, une minute de silence a été observée sur tout le campus, en début d'après-midi.



De nombreux étudiants, professeurs et administrateurs de l'Université de Sherbrooke ont témoigné, hier midi, de la solidarité qui les lie à la communauté de l'École Polytechnique de Montréal, où 14 femmes ont été tuées mercredi.

Le message de la Maison des femmes de Victoriaville

«Il faut continuer à prendre notre place»

Pierre HÉBERT

Victoriaville

«Il faut continuer à prendre notre place. Il faut continuer à être militante et ne pas se laisser envahir par la peur.»

Voilà le message formulé par l'agente d'information à la Maison des femmes de Victoriaville, Carmen Houde, à la suite du carnage mortel survenu à l'École Polytechnique de

l'Université de Montréal.

«Il est évident que je ressens une émotion de peur et de colère. Je me questionne à savoir si cela suscitera un effet d'entraînement. Le geste posé est une réaction excessive. Mais cela fera-t-il en sorte que les femmes vont hésiter à s'inscrire dans un métier non traditionnel, je l'ignore», explique Mme Houde.

Cette dernière s'interroge également quant à l'impact du geste sur le mouvement féministe. «Certaines

femmes hésiteront à s'impliquer publiquement entraînant une diminution du mouvement, mais il faut occuper la place qui nous revient», affirme l'intervenante de la Maison des femmes de Victoriaville.

Mme Houde demande que les hommes réagissent et manifestent publiquement leur désaccord. «Je suis persuadée que la majorité des hommes sont contre ce genre de chose. J'aimerais qu'ils réagissent afin de rétablir l'équilibre.»

Témoignages de femmes

Nous publions aujourd'hui le texte des témoignages livrés en conférence de presse, hier à Sherbrooke, par les porte-parole de groupes féministes de l'Estrie, en réaction au massacre à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal, qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes.

Des coups de feu qui atteignent l'âme du Québec

Des coups de feu qui atteignent l'âme du Québec.

Comment exprimer mon «écoeurément» relativement à cette «boucherie» survenue à l'École polytechnique de Montréal? À l'instar de plusieurs milliers de Québécois, j'ai tout d'abord été désarmée en apprenant cette tragique nouvelle. Après coup, à l'affût des informations diffusées par les médias, je visualisais la scène, pour le moins atroce...

Plusieurs hypothèses ont été émises pour trouver la cause de ce carnage: on parle de misogynie chronique, de crime prémédité, d'obnubilation de la conscience par des drogues, de l'acte d'un cinglé pathologique ou d'un ségrégationniste dérangé, et quoi encore? «Et la valse des étiquettes continues», alors que le mal est fait...

La souffrance morale de tous est immense, et je sais comment l'on peut se sentir impuissant dans de telles circonstances. C'est justement ce même sentiment d'impuissance qui me pousse à écrire cette lettre.

Si j'écris ici, c'est parce que j'en ai assez! Je suis «écoeurée» d'être une témoin parmi tant d'autres. Écoeurée, bien sûr, d'assister sans mot dire à des tragédies sanglantes, mais surtout d'être la témoin d'injustices sociales, de l'indifférence bien dissimulée de certains représentants politiques ainsi que de l'aliénation d'une société obsédée par la productivité...

La société dans laquelle «on» (et «je») vit me décourage. Les valeurs qu'elle priorise m'apèrent: le travail; le rendement au travail; l'excellence; la performance; la reconnaissance sociale par le pouvoir. Cette dernière, faut-il le spécifier, s'obtient de deux façons: par la «fortune», et en étant bien informé.

Pour être accepté et reconnu socialement, il faut préalablement remplir certaines conditions: être «fort», «intelligent» et, par-dessus tout, être doté d'un bon esprit de mercantilisme. Désolé pour ceux qui ne répondent pas à ces conditions... «Meilleure chance la prochaine fois!» Peut-être sur une autre planète plus humaine, où l'on sera reconnu pour ce que l'on est et non pour ce que l'on fait.

Pour toutes les catastrophes survenues ces derniers temps (fusillade au Parlement de Québec,

attentat à la bombe à la gare de Montréal, catastrophe à Saint-Basile-le-Grand, etc.), la première réaction nationale fut de trouver une explication rationnelle. Dans un second temps, on tentait d'identifier un coupable, un bouc émissaire pour ainsi dire... Réflexe tout à fait naturel!

Mais quand allons-nous enfin nous intéresser à ce qui se cache sous les faits bruts? Vouloir toujours tout expliquer, tout justifier, c'est légitime. Mais, à mon avis, c'est loin d'être une façon constructive de «comprendre» la triste réalité.

Des funérailles publiques, «c'est ben beau!», mais cela n'a jamais ressuscité personne... sauf un!

On dit souvent que c'est notre société «corrompue» qui contient ses éléments humains. Cette constatation sonne trop à mes oreilles comme un mouvement de résignation. C'est ce que j'appelle de l'acceptation inconsciente.

Il est urgent de reconnaître qu'il faut changer, et, pour cela, il faut y croire. Militier collectivement pour les mêmes idéaux. Utopique, me direz-vous?

S'il est impossible de changer du tout au tout, du jour au lendemain, il est toutefois permis de croire en l'émergence d'une prise de conscience, si petite soit-elle. Que chacun et chacune mettent l'épaulé à la roue... pour un mieux-être collectif! Tel est mon véritable souhait!

Nathalie Aubut
Étudiante en psychologie à l'Université de Sherbrooke

A choisir entre la peur et la colère...

Mercredi dernier, un homme assassinait quatorze jeunes femmes, et blessait treize autres personnes. Il est clair que l'ensemble de la population québécoise vit un traumatisme et un deuil.

Comme femmes, comme féministes nous vivons d'une façon particulièrement atroce la mort de jeunes femmes qui avaient relevé le défi des métiers non traditionnels. Nous sommes pleines de colère et de désarroi devant la mort d'étudiantes qui ont été abattues parce qu'elles étaient des femmes, des femmes qui aspiraient à l'égalité, qui assumaient leurs choix, qui avaient le courage de



Militante étudiante de longue date, Manon-Ann Blanchard a joint son témoignage à celui des porte-parole de groupes féministes de l'Estrie.

Le reflet d'une profonde crise de civilisation

Le massacre qui a eu lieu à l'École polytechnique de l'Université de Montréal n'est que le reflet d'une crise de civilisation beaucoup plus profonde: celle de la haine de toutes les femmes et pas uniquement des féministes. Lorsque la nouvelle du drame m'est parvenue pour la première fois, alors qu'on savait peu de choses sur les motifs du tueur-fou, ma première réflexion a été la suivante: «tiens, encore un qui hait les femmes». Le lendemain, lorsque des informations additionnelles me sont parvenues, confirmant mon intuition première et spécifiant que cette hargne visait de fa-

çon plus précise les féministes, j'en suis demeurée estomaquée. Que de très jeunes femmes, ayant eu le talent et le courage de tenter de se tailler un place en sciences appliquées, soient devenues les victimes symboliques de tout le mouvement féministe, m'a fait extrêmement mal. J'ai eu mal à mon ventre en pensant à mes consœurs décédées de façon si absurde.

Je me suis alors mise à réfléchir sur les causes de la violence, et particulièrement de la violence à l'égard des femmes. Je me suis d'abord tournée vers l'histoire, pour tenter de trouver des réponses. Je n'y ai trouvé que de nom-

breux épisodes de guerres, et de sanglants massacres. Les femmes ne choisissaient jamais ces situations. Elles ne faisaient que pleurer la perte de leurs fils, de leurs maris, de leurs frères et de leurs pères. L'histoire m'apprend aussi que de nombreuses sorcières furent mises au bûcher pour des raisons pour le moins douteuses.

Je me suis ensuite penchée sur les données statistiques récentes sur la violence. Résultats: des meurtres très souvent (40%) commis par des hommes envers leurs conjointes, 90% des crimes violents commis par des hommes, des femmes violées (1 chance sur 4), des femmes battues par leur conjoints (1 ménage sur 8), des enfants agressés sexuellement par des hommes, des enfants victimes d'inceste (10% de la population), encore commis par des hommes, des tueurs fous, encore des hommes. Des consommateurs de pornographie violent, utilisant des enfants, encore des hommes, des consommateurs d'armes à feu, encore des hommes (...)

Tout ce qui est associé au sexe féminin est encore dévalorisé dans notre culture. La tendresse, la compassion, l'écoute, la coopération, la frivolité, la faiblesse, la peur, la maternité, le travail ménager, les organes génitaux féminins, le corps des femmes, la tenue vestimentaire, j'en oublie sûrement beaucoup. Ce qui est valorisé: la force, la compétition, l'a-

«La violence envers les femmes: omniprésente et inacceptable»

La violence envers les femmes est omniprésente et inacceptable!

Qu'elle soit physique, verbale ou psychologique; qu'elle soit dans les maisons, dans les rues, dans les sports, dans la porno... notre société fait preuve de tolérance à son égard.

Faut-il attendre des événements tel celui de l'École polytechnique de Montréal afin de prendre conscience de la gravité d'un tel phénomène social. Combien de femmes sont menacées quotidiennement et subissent de mauvais traitements, y compris des menaces de mort. Pas besoin d'aller ailleurs. La violence existe ici, au Québec, au Canada, en Estrie. Elle est là, proche de nous. Elle frôle ou frappe durement des centaines de femmes. Aucune n'est à l'abri, qu'elle soit féministe ou non. Peu importe l'âge, le statut civil, la couleur, la religion. Nous sommes toutes victimes du simple fait que nous sommes des femmes!

Le geste posé par Marc Lépine demeure une attaque à chacune d'entre nous. Il rappelle qui domine, qui contrôle ou qui détient le pouvoir dans notre société. Mesdames, surtout ne dérogez pas des rôles traditionnels car quel qu'un saura tôt ou tard vous ramener à votre place. Il s'agit d'un

seul geste! Hier, c'était Jean-Guy Tremblay, aujourd'hui Marc Lépine, demain?...

Tous les efforts des groupes de femmes, déployés depuis une quinzaine d'années, cherchent à enrayer cette violence. Cependant, ce travail ne peut être efficace s'il n'y a pas aussi un changement de comportement, de mentalité, du côté masculin. S'il y a encore des femmes violées, incestuées, exploitées et même tuées, c'est qu'il y a encore des agresseurs, des abuseurs, des misogynistes...

D'ailleurs, quel est le cheminement des hommes dans notre société depuis l'avènement du féminisme? Devons-nous porter seules le poids ou les contrecoups d'un changement pour une société meilleure, sans violence? Faut-il présumer que leur silence est une acceptation du sort réservé aux femmes, qu'elles sont les seules coupables et responsables?

Nous ne pouvons plus lutter seules contre cette violence adressée à toutes les femmes. Ceci demande une volonté individuelle, sociale et politique de la part de l'autre moitié du la population.

Pauline Blanchette
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

gressivité, la domination, etc. Les cultures et civilisations qui ont été plus pacifiques sont disparues suite aux agressions des cultures plus violentes. L'agression l'emporte sur la coopération et l'empathie. Et voilà ce qui est en train de mener l'humanité à sa perte, à son auto-destruction. Les valeurs mâles sont en train de creuser notre tombe à tous. Par dessus le marché, les hommes blâment les femmes, et leurs mères, pour tout ce qui arrive (...)

Les femmes sont aussi capables de violence, de cela je n'en ai aucun doute, mais comparativement aux réalisations masculines, plus qu'une marge les sépare, c'est plutôt un gouffre. J'ai peur en tant que femme et féministe pour l'avenir de la planète. L'humanité a-t-elle une chance de survivre tant et aussi longtemps que les valeurs masculines prédomineront?

Si certains hommes ont de la difficulté à se définir une identité en dehors du rapport de domination qu'ils désirent entretenir à l'égard des femmes, c'est un problème grave de société et il faut s'y adresser rapidement. Tous devraient se faire un point d'honneur de condamner la violence, de demander à ce qu'elle soit retirée des mass-médias, que les femmes soient révalorisées dans leur corps ainsi que dans leurs valeurs d'empathie et de non-agression (...)

Claire Denis
Comité 8 mars Estrie

Dépouilles de 9 des jeunes femmes exposées en chapelle ardente

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Les dépouilles de neuf des 14 jeunes filles qui ont été assassinées par un tueur fou à l'Ecole Polytechnique seront exposées à compter d'aujourd'hui en chapelle ardente dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal.

Cette première journée sera toutefois exclusivement réservée aux familles immédiates des jeunes filles décédées.

Le grand public n'aura accès à la chapelle ardente que dimanche, entre midi et 20 heures, ont tenu à préciser hier les autorités de l'Ecole Polytechnique. Celles-ci soulignent également qu'à cette occasion, les stationnements de l'Université ne seront pas ouverts au public et elles conseillent fortement aux éventuels visiteurs d'emprunter les transports en commun.

Il est également prévu que les familles immédiates, les étudiants de Polytechnique ainsi que ceux et celles de la Faculté des sciences infirmières auront accès à la chapelle ardente dimanche matin, entre 10h00 et midi. En soirée dimanche toujours, une dernière période de 20h00 à 22h00 sera réservée aux parents.

Quant aux funérailles, elles se tiendront comme prévu lundi, à 10h30 en l'église Notre-Dame. La cérémonie sera présidée par le Cardinal Paul Grégoire. La cérémonie collective sera tenue pour 10 des 14 jeunes filles, les parents de l'une des victimes ayant accepté d'être des funérailles collectives, mais préférant ne pas participer à la chapelle ardente.

Les jeunes filles qui seront de ces funérailles collectives sont Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Maria Klueznick, Maryse Leclair, Annie St-Arneault et Annie Turcotte. Les parents des quatre autres victimes, soit Maryse Laganière, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier et Michèle Richard, ont préféré des cérémonies privées.

Le président de l'Association des étudiants de l'Ecole Polytechnique, Alain Perreault, a précisé hier que ce sont des étudiants qui porteront les cercueils lors des funérailles collectives.

L'Université de Montréal a annoncé qu'une journée de deuil serait respectée lundi et qu'en conséquence, toutes les activités seraient suspendues et reprendraient mardi.

Les dirigeants de l'Ecole Polytechnique ont également demandé à ceux qui voudraient manifester leur sympathie de ne pas faire parvenir de fleurs. Ils suggèrent plutôt de faire parvenir des dons au «Fonds spécial des victimes du six décembre 1989» qui servira à attribuer des bourses aux jeunes filles qui souhaitent faire des études en génie. Les dons doivent être adressés à l'attention de Mme Michelle Thibodeau-De Guire, Ecole Polytechnique, Casier postal 6079, Succursale A, Montréal, H2C 3A7.

Assemblée nationale

Par ailleurs, l'Assemblée nationale ne siégera pas lundi comme prévu pour permettre aux parlementaires de toutes les formations politiques d'assister aux funérailles des 14 victimes de la tragédie.

La délégation du gouvernement du Québec sera composée du premier ministre et de madame Robert Bourassa, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan, et du député d'Outremont, où se trouve l'Ecole polytechnique, Gerald Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce. Plusieurs députés libéraux se joindront à eux, après avoir pris le bureau du premier ministre.

L'Opposition sera représentée par le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, accompagné de 11 autres

députés de sa formation: François Gendron, François Beaulne, André Boisclair, André Boulerice, Michel

Bourdon, Jocelyne Caron, G rald Godin, Louise Harel, Denis Lazure, Pauline Marois et C cile Vermette.

«Moi j'y vais!»

LES CANADIENS DE SHERBROOKE

rencontrent:

DIMANCHE, 10 D C., 19h00

SPRINGFIELD INDIANS
Club- cole des Islanders de New York

MARDI, 12 D C., 19h30

HERSHEY BEARS
Club- cole des Flyers de Philadelphie

Information: 821-5850
Palais des Sports

MOLSON **On est d'la partie!**

CHANGEMENT DE PARE-BRISE et R PARATION SANS REMPLACEMENT NOUVEAU

DEMARREUR D'AUTO A DISTANCE SPECIAL **\$419** installation incluse

SYSTEME D'ALARME SPECIAL **\$239** INSTALLATION INCLUSE

LE DOCTEUR DU PARE-BRISE
COUVRE-SI GE SHERBROOKE
175 QUATRE-PINS SHERBROOKE 822-2626

VITRES D'AUTOS
TOITS OUVRANTS
REMBOURRAGE
HOUSES
CONVERSION VANS
RADIOS D'AUTOS

Shell Canada, commanditaire principal de la L.H.J.M.Q.

Ligue de Hockey Junior Majeur du Qu bec

Ca bouge avec Shell

14 novembre 1989

Produits Shell Canada Limit e

PAYEZ A L'ORDRE DE **L.H.J.M.Q.**

CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQ CENTS 00

«Monsieur Andr  Dumais (  droite), directeur du marketing, Qu bec et Maritimes, de Produits Shell Canada Lt e remet un ch que de 137 500 \$   Monsieur Gilles Courteau (  gauche), pr sident de la Ligue de Hockey Junior Majeur du Qu bec, repr sentant le Bureau des Gouverneurs.»

Shell Canada et ses quelque 870 d taillants au Qu bec sont heureux de s'associer   la LHJMQ pour la saison 1989/90.

Au cours des trois derni res saisons, Shell Canada a consacr  plus de 1 500 000 \$   la LHJMQ.

Shell Canada supporte en plus localement les clubs de la Ligue, par des activit s promotionnelles.

La Soci t  est fi re de t moigner ainsi son engagement envers la communaut , de supporter la rel ve et d'encourager l'excellence.

Prendre   coeur, c'est toute la diff rence!

L'École Polytechnique... La tuerie à l'École Polytechnique... La tuerie à Le ministre de la Justice veut rendre plus sévère le contrôle sur le commerce des armes à feu

Pierre APRIL Ottawa (PC)

Le ministre de la Justice Doug Lewis a la ferme intention de présenter sous peu aux Communes une série de modifications au Code criminel concernant le contrôle des armes à feu.

Hier aux Communes, les porte-parole libéral et néo-démocrate, Robert Kaplan et Svend Robinson, ont demandé au ministre de faire diligence afin d'exercer un contrôle sur le commerce des armes semi-automatiques comme celle utilisée par le tueur de l'École polytechnique de Montréal.

«J'ai consulté les groupes de pression et les dirigeants de l'Association canadienne des chefs de police l'été dernier, a précisé M. Lewis, afin de préparer une série d'amendements qui élimineraient l'importation au Canada d'armes automatiques.

«De plus, nous considérons une série de modifications de forme au Code criminel afin d'éliminer les irritants administratifs et rendre plus sévère le contrôle des armes à feu.»

La présente loi régissant les armes à feu au Canada a été adoptée en 1978 et elle est jugée sévère. Mais, selon M. Robinson, elle n'est pas appliquée.

«Afin de retarder l'émission de permis d'acquisition d'armes, a-t-il suggéré, la provision contenue dans la loi exigeant un examen de compétence dans le maniement des armes à feu devrait être appliquée par les provinces.»

Pour sa part, le critique libéral a suggéré au ministre d'inclure dans ses amendements l'enregistrement obligatoire par les marchands des ventes de munitions.

«La loi actuelle, a répondu le ministre de la Justice, a 10 ans et elle peut être améliorée. Nous le réalisons et nous nous engageons à la modifier pour améliorer la protection du public. Les suggestions faites actuellement sont intéressantes et nous en tiendrons compte lors de l'étude en comité. Les témoignages d'experts seront les bienvenus et nous allons essayer de rendre la loi plus efficace.»

A la suggestion du critique néo-démocrate de déposer un projet de loi avant l'ajournement de Noël, M. Lewis a répondu qu'il avait déjà consulté l'Association des chefs de police, les responsables régionaux, la Fédération de la faune et les porte-parole des clubs de tir.

«Non seulement pour préparer une loi plus sévère, a précisé le ministre, mais aussi pour avoir une loi qui fonctionne mieux au bénéfice autant des détenteurs de permis que des responsables de son application.

«Je n'ai pas l'intention de dire que je vais procéder tout de suite. Mais j'ajouterais que nous sommes sur le point de finaliser le projet et lorsqu'il sera prêt nous le présenterons à la Chambre.»

La loi de 1978 interdit les armes



Doug Lewis

qui ne sont pas conçues pour des fins sportives ou récréatives.

Les armes prohibées comprennent les fusils à canon tronçonné ou toutes autres fusils ou carabines dont la longueur du canon est inférieure à 18 pouces ou dont la longueur incluant le canon et la crosse - est inférieure à 26 pouces.

Sont aussi interdites les armes automatiques pouvant tirer rapidement plusieurs balles à la suite d'une seule pression sur la détente. Une arme semi-automatique n'est donc pas interdite.

Déjà un projet de loi émanant d'un député a été déposé jeudi aux Communes au lendemain de la tuerie de Montréal.

Le parrain du projet de loi C-273 est le député libéral d'Ottawa-Sud, John Manley. Il propose que l'âge minimum pour obtenir une autorisation d'acquisition soit de 18 ans au

lieu de 16 ans; que le coût du permis passe de 10 \$ à 100 \$; que le permis ne soit valide que pour une seule arme et que le requérant ait un endroit sécuritaire vérifié pour ranger son arme.

MASTECTOMIE

PROTHÈSES MAMMAIRES ET COSTUMES DE BAIN

CAMP

- Ajustement confidentiel par des techniciennes diplômées
- Pour vos vacances

Service orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU

600 King Est
Sherbrooke, J1G 1B8
566-5551

PASCAL

CORRECTIONS

Dans notre circulaire «Pascal en fête» distribuée de porte à porte, le 9 décembre 1989.

Page 2: étant donné l'incapacité du manufacturier à nous fournir le service «Water Lily» en céramique de 20 pièces, celui-ci ne sera pas disponible.

Page 3: Étant donné l'incapacité du manufacturier à nous fournir la poubelle à pédale, celle-ci ne sera pas disponible.

Page 12: Patins de fantaisie à 84.99 auraient dû se lire: patins de hockey senior en cuir de pointures 6 à 13 avec demies.

Nos excuses à notre clientèle. 8383

POUR VOUS SERVIR!

Hermel Bourque

La direction de DeLuxe Pontiac Buick est heureuse d'annoncer à la population de l'Estrie, qu'elle a retenu les services de M. Hermel Bourque à titre de conseiller aux ventes.

M. Bourque, qui possède une expérience de plusieurs années dans le domaine automobile, est la personne toute désignée pour vous conseiller lors de l'achat d'un véhicule neuf ou usagé.

Vous pouvez le consulter, en composant 569-9351 ou rendez-vous au 1567, rue King ouest, à Sherbrooke.

DELUXE
PONTIAC-BUICK LTÉE 6548x

LE VRAI SPECIALISTE DE DEBOSELAGE ET DE PEINTURE

ATELIER de DÉBOSELAGE PRO^{enr}

ACHAT DE VOITURES ACCIDENTÉES
DÉBOSELAGE REDRESSEMENT DE CHÂSSIS
PEINTURE REMORQUAGE

SYLVAIN AUDY
13 ans d'expérience

Achat & Vente

UN ÉQUIPEMENT DES PLUS PERFECTIONNÉS POUR LE REDRESSEMENT DE CHÂSSIS

Moins de 8% des ateliers au Québec sont équipés du système pour monocoques

VOITURES DISPONIBLES GRATUITEMENT DURANT LES RÉPARATIONS D'ACCIDENTS

TRAVAIL RECOMMANDÉ PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES DU QUÉBEC

ESTIMATION GRATUITE
TRAVAIL GARANTI

Débosselage Peinture
Redressement de châssis
Voitures disponibles
Réclamations d'assurance

600 Rte 143 (Angle Queen N. et Chemin des Ecossois)

SHERBROOKE 823-2606

Avis de recherche Avis de recherche Avis de recherche

OMEGA OVERLOCK

Modèle 15J103

Coudre comme une professionnelle en moins de temps! Surjette et coupe en une opération le voile fin ou six plis de denim!

Prix de détail suggéré: 599\$
SPECIAL 379\$

- Construite avec précision, robuste et durable. Overlock une aiguille, trois fils à bras libre.
- Longueur du point réglable de 1 à 5 mm. Tout simplement tourner un bouton.
- Enfilage simplifié par une charte codée en couleur sur la machine.
- C'est un jeu d'enfant de changer la plaque à aiguille pour l'ourlet roulé (inclus).
- Vitesse jusqu'à 1500 p.p.m., lumière incorporée, porte-bobine télescopique, etc.

OMEGA

Avis de recherche Avis de recherche Avis de recherche

OMEGA

Modèle 1271

- Bras libre
- Excellente qualité de point sur tous les genres de tissus, des tricotés légers au denim épais.
- Quatorze points automatiques incorporés, codés en couleur, incluant la broderie, les points utilitaires et extensibles.
- Boutonnière automatique incorporée
- Table de rallonge moulée avec tiroir incorporé pour le rangement des accessoires.

Prix de détail suggéré: 389,95\$
SPECIAL 289,95\$

OMEGA

Certificats-cadeaux disponibles

MACHINE À COUDRE DE L'ESTRIE INC.
Réparation, vente, service et pièces
92, rue Bernier, East Angus
832-2470

Avis de recherche Avis de recherche Avis de recherche

OMEGA

Gâteau qui porte fruits

La Fondation canadienne pour l'iléite et la colite compte sur votre appui. Acheter un de ces gâteaux c'est contribuer à subventionner la recherche médicale et l'élaboration de programmes d'éducation et d'information. Disponibles dans une des banques ou caisses près de chez vous.

Fondation canadienne pour l'iléite et la colite
Section Estrie
821-4114
(Publi-promotion) 3577

CORYNTH. UN DESIGN OU LE LANGAGE DES FORMES ET LE DIALOGUE DES LIGNES DEVIENT SPECTACLE

RONALD FORTIER
GEMMOLOGISTE
43, rue Wellington nord 6693x

DES CADEAUX QUE VOUS REGARDEREZ ET QUE VOUS ENTENDREZ TOUTE L'ANNÉE

SL-3358
Chaîne stéréo à double platine à cassette, synthétiseur MF/PO et MF stéréo, lecteur de disque, égaliseur graphique à 5 bandes. Lecteur de disques audionumérique.

SPECIAL 499,99
Rég. 699.99

M-220
Magnétoscope à câblocompatibilité avec 191 canaux et à programmation à l'écran par télécommande.

SPECIAL 429,99
Rég. 549.99

CX21419
Télévision couleur à tube FST, prévu pour la réception des émissions stéréo et bilingues.

SPECIAL 649,99
Rég. 749.99

TELECOULEUR 28"
ColorTrak
Modèle 26121DG

SPECIAL 799,99
Rég. 937.99

TELECOULEUR 21"
ColorTrak
Modèle F2052E2

SPECIAL 569,99
Rég. 699.99

MAGNETOSCOPE
Les affichages à l'écran permettent, sans se déplacer, la téléprogrammation, en plus d'indiquer l'heure, le jour, la date, le canal, le compteur et le mode.

VR-280
SPECIAL 399,99
Rég. 499.99

Nous célébrons 50 ans de télévision

RCA

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

CENTRE ELECTRONIQUE DE COOKSHIRE
10, rue Bibeau. A 10 min. de Sherbrooke — 875-3810

Profitez du plan mise de côté pour Noël. Financement sur place.

LIGNE COMPLETE DES JOUETS TELEGUIDES Radio Shack

Un excellent étudiant qui ne se mêlait pas aux autres

Rolande PARENT

Montréal (PC)

Dans les deux dernières institutions d'enseignement fréquentées par Marc Lépine, le tueur fou de l'École Polytechnique, il avait la réputation d'être un excellent étudiant qui ne se mêlait pas tellement aux autres.

Au cégep du Vieux-Montréal où il a suivi un cours de chimie des solutions de janvier à mai 1989, — cours qu'il avait laissé en plan au Cégep Saint-Laurent et qui était obligatoire pour entrer à Poly —, son professeur Jose Lopez trouvait son regard «un peu spécial».

«Il avait les yeux rouges. Son regard avait quelque chose qui surprenait», a-t-il déclaré hier en interview téléphonique.

M. Lopez se souvient qu'au laboratoire où les travaux se faisaient en équipe de deux, Marc travaillait avec une fille.

«C'est lui qui faisait tout. Elle était jeune et semblait trouvée comode qu'il en soit ainsi», a-t-il dit.

Le professeur considère que Lépine était un élève studieux qui a déjà dit qu'il n'avait pas tellement de mérite d'obtenir de bons résultats puisqu'il s'agissait d'un cours qu'il reprenait.

Il parlait peu et jamais avec les autres étudiants, comme cela se fait normalement avant et après les cours.

Par contre, il suivait attentivement les explications données, suivait l'exposé avec sa calculatrice et présentait régulièrement ses rapports de laboratoire.

Au moment où le nom de Marc Lépine a commencé à circuler jeudi en soirée, la fille du professeur Lopez a dit à son père que ce nom lui était familier.

Il lui arrive de regarder les travaux des étudiants, les meilleurs, quand son père en apporte à la maison pour correction, a confié son père.

Quand la photo de Lépine a été montrée à la télé, quelques heures plus tard, les Lopez étaient convaincus qu'il s'agissait de celui qui présentait d'excellents rapports de laboratoire.

M. Lopez se rappelle que Marc Lépine était un peu plus débraillé que la plupart des adultes qui travaillent et suivent des cours. Il portait des grosses bottes de construction, un T-shirt et un jean, comme le faisaient les cégépiens il y a dix ans, a-t-il dit.



Marc Lépine

En cours de session, le professeur de chimie a noté que Lépine avait rasé sa barbe. Pendant les travaux de laboratoire, M. Lopez lui en avait fait la remarque et son élève avait demandé si ça paraissait tant que ça, sans plus.

«Il ne poursuivait jamais une conversation», a-t-il dit.

Au Cégep Saint-Laurent où Marc Lépine a étudié de 1982 à 1986, sa feuille de route démontre qu'il avait des résultats un peu au-dessus de la moyenne.

Le directeur général Claude Boily croit que la clé de l'énigme est à chercher du côté de ce qui s'est passé en début de la session d'hiver 1986 quand, après quelques semaines, Marc Lépine a abandonné abruptement ses cours, sans explication.

«C'était sa dernière session. Son dossier démontre un cheminement continu puis il y a cet abandon en février 1986 qui était peu prévisible», a-t-il déclaré.

Selon le professeur d'électrotechnique Marcel Leroux, au Cégep Saint-Laurent, l'étudiant Lépine était

un peu effacé, n'avait rien de démarquant et ne présentait aucun problème de comportement.

Quelques mois après son abandon scolaire, Lépine s'est inscrit aux cours d'été. Il ne les a jamais commencés. Il a avisé le cégep qu'il ne les suivrait pas parce qu'il avait commencé à travailler.

A l'hôpital Saint-Judes, à Laval, Lépine a travaillé pendant l'été 1987. Il a donné sa démission à la fin de la saison estivale. Son dossier ne comporte aucune note qu'il a été congédié, a affirmé hier le directeur général de cet hôpital, Louis Leclerc.

Ce dernier croit qu'il a laissé l'emploi de préposé à la cuisine parce qu'il avait déménagé à Montréal. Durant l'été, il vivait à Laval.

Selon M. Leclerc, Lépine était considéré par ses collègues de travail «comme la bolle», «un gars super intelligent.»

CHANGEMENT D'ADRESSE

CLINIQUE MÉDICALE DE FLEURIMONT

désire informer sa clientèle de sa nouvelle adresse:

2140 King Est
suite 210
Sherbrooke

Pour information: 563-4462

8408x

À l'occasion des Fêtes, personnalisez vos arrangements de Noël, tels centres de table, gerbes de porte, etc.
Sur présentation de ce coupon, obtenez

\$5 de rabais

à l'achat d'une couronne artificielle ou naturelle pour l'intérieur ou l'extérieur, d'une valeur de \$20 ou plus.

Limite 1 coupon par client. Aucun jumelage possible avec d'autres promotions.
Valable jusqu'au 20 décembre 1989.

Le conseil jardin
CENTRES JARDIN
Gagnon
BOTANIX
LES EXPERTS-CONSEILS

La Tribune
Pour plus d'informations communiquez avec nous.

2480, King Est, Fleurimont 564-0044
4600, boul. Bourque, Rock Forest 564-7884

7626

NOËL ARRIVE TÔT CETTE ANNÉE



FILMS KODACOLOR GOLD

Paquet de 3 films Kodacolor Gold 35 mm (ISO 100). EN PRIME: 3 bons-rabais de 1\$ sur le développement.

3/10⁹⁹\$

MINOLTA FREEDOM 50

99⁹⁹\$

Nouveau! Appareil 35 mm à mise au point avec flash électronique intégré à déclenchement manuel. Chargement et avance du film motorisés. Capteur DX. Garantie 1 an.



HAKING 1950

59⁹⁹\$

Nouveau! Appareil 35 mm compact à mise au point fixe. Flash électronique intégré à déclenchement automatique. Transport du film entièrement automatique. Capteur DX. Garantie 1 an. Prix régulier: 69,99\$.

VASTE CHOIX DE CADRES



De toutes les tailles et de tous les styles.

8 FILMS GRATUITS À L'ACHAT DE TOUT APPAREIL 35 MM

Avec tout achat d'appareil-photo 35 mm, vous recevrez un livret de coupons vous permettant d'obtenir 8 films Diracolor 24 poses gratuitement. Détails en magasin.

Offres valides jusqu'au 24 décembre.

DIRECT FILM

La tragédie de Montréal soulève l'émotion à Paris

Jean-Paul BURY

Paris (PC)

La tragédie de l'Ecole Polytechnique de Montréal a soulevé beaucoup d'émotion en France, où les médias ont largement rapporté et commenté le drame.

L'ambassade du Canada et la délégation générale du Québec ont été assaillies d'appels téléphoniques. Une quinzaine d'appels parvenaient encore chaque heure à la représentation canadienne, vendredi après-midi.

Beaucoup de Canadiens ont appelé dès les premières heures, jeudi, pour connaître les circonstances du drame et surtout les noms des victimes. Mais plusieurs Français ont appelé également pour témoigner leur sympathie et présenter leurs condoléances.

Un drame semblable s'était produit ces derniers mois en France. Le 12 juillet à Luxiol, un petit village du Doubs (est de la France) un jeune homme connu pour sa fragilité mentale s'était emparé d'un fusil et avait tué quatorze habitants, dont plusieurs enfants et fait huit blessés.

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Super Samedi de Noël» insérée dans La Tribune du 7 décembre 1989, veuillez noter que le no de stock du four à micro-ondes en page 8 à 299,99\$ est le 222 588 971 et non pas 222 588 850. Les pantalons habillés pour garçons à 14,99\$ annoncés en page 1 ne sont malheureusement pas disponibles pour cette promotion.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

8385

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

7837

35 ans déjà!



«Moi, j'pousse pas
mon panier
n'importe où!»

NOTRE FORMULE GAGNANTE

L'importance que le Groupe Gaudette accorde à son personnel n'a d'égal que celle qu'il attache à sa clientèle.

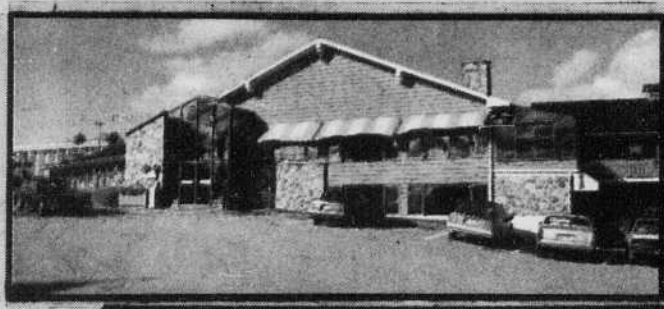


La direction du Groupe Gaudette. De gauche à droite, assis, MM. Jocelyn Gaudette, Jacques Gaudette, Jean-Marc Chartier, debout, Jean-Pierre D'Arcy, Tom Cameron, Donaldo Gaudette ainsi que Christian Gaudette.

Groupe Gaudette



Marché Gaudette, coin Belvédère et McManamy



Motel La Réserve à Rock Forest



Restaurant Pacini, Sherbrooke

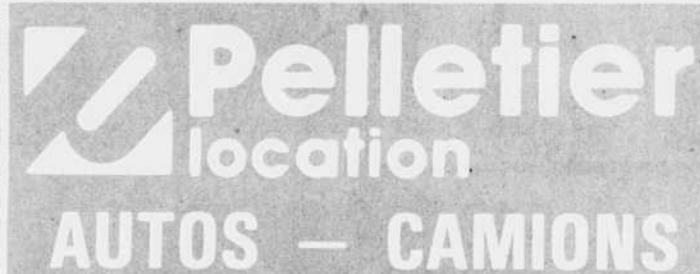
GROUPE GAUDETTE

Qui n'a pas eu l'occasion au moins une fois de visiter soit l'un des Marchés Gaudette, le restaurant Pacini ou le Motel La Réserve et d'apprécier la cordialité, la courtoisie et la bonne humeur du personnel. La philosophie de service du Groupe Gaudette fait en sorte que le client se sent comme «chez lui». Pour le fondateur, J.-Émile Gaudette, le client était la raison d'être de son commerce et il a su parfaitement transmettre cette philosophie à ceux qui l'ont remplacé.

Le secret de cette réussite? Donner aux clients les plus bas prix possibles, entière satisfaction avec un service qui se distingue de la compétition. Pour ce faire, il est primordial que les employés adoptent la même philosophie. Les employés sont directement responsables de la qualité du service. Si les clients sont satisfaits c'est parce que tous les employés s'acquittent bien de leurs tâches.

APPORT ÉCONOMIQUE

- Le Groupe Gaudette avec son chiffre d'affaires de plus de **45 millions en 1989**, est la 299^{ième} entreprise sur les 500 plus importantes au Québec, selon les sources du Journal Les Affaires (juin 1989).
- Le Groupe Gaudette avec ses **425 employés dont 175 à plein temps** est le 267^{ième} plus important employeur selon les mêmes sources pour 1989.
- Le Groupe Gaudette avec ses **60,000 pi.ca. de superficie de vente au détail**, vous offre un choix complet qui répond à tous vos besoins.
- Imaginez les retombées économiques par tous les salaires payés, la création d'emplois, c'est plus d'un demi-million de consommation d'énergie, taxes d'affaires, achats importants de producteurs locaux, etc.



Fier d'être associé au succès
du Groupe Gaudette

SUCCURSALES
MAGOG 843-6262
ROCK FOREST 822-0805



1979, rue King est, Sherbrooke, (819) 566-0727

Hommages au Groupe Gaudette
pour ses 35 années d'excellence.

Nous sommes fiers d'être associés
à votre réussite.

Groupe Gaudette



RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARE

Comptables agréés

455, rue King Ouest, bureau 500
Sherbrooke (Québec)
J1H 6G4
Tél.: (819) 822-4000
Fax: (819) 821-3640

2144, rue King Ouest, bureau 240
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E8
Tél.: (819) 822-1515
Fax: (819) 822-1524

au cœur
de l'action...
dans le monde des affaires.

Comptabilité
Fiscalité
Conseils en administration
Informatique
Gestion
Transactions internationales

Bureaux dans les
principales villes du Québec.
Représentation au Canada
et dans plus de 60 pays



agropur

Division du lait de consommation

**Nos meilleurs vœux
à une équipe hors pair!**

Agropur Coopérative Agro-Alimentaire

760, rue Chalifoux • Sherbrooke, J1G 1R6
(819) 563-2525 1-800-567-6040



VENTE ET SERVICE

Heureux d'avoir été choisi fournisseur du Groupe Gaudette.

SHERBROOKE 864-4255
563-4191

GRANBY (514) 378-1500

6171, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST (SHERBROOKE)
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL